

*Introduction à la science politique*



**UNIVERSITÉ DU BURUNDI**  
**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
**DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE SCIENCE POLITIQUE**

**INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE**

**BAC I**

**Volume horaire : 45 heures**

**ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

**Enseignant: Dr. Désiré Louis NIZIGIYIMANA**

**TABLE DE MATIERE**

<b>OBJECTIF GENERAL DU COURS</b> .....	1
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES OU RESULTATS ATTENDUS</b> .....	1
<b>BREF CONTENU DE LA MATIERE</b> .....	2
<b>METHODOLOGIE DU COURS</b> .....	2
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	2
<b>0.1. Comment le droit constitutionnel a-t-il envisagé la science politique ?</b> .....	6
<b>0.2. Qu'est-ce que la science politique ?</b> .....	8
<b>0.2.1. Politique : un concept polysémique</b> .....	8
<b>0.2.2. Politique : entre pouvoir et communauté</b> .....	8
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : LA NAISSANCE DE LA SCIENCE POLITIQUE</b> .....	12
<b>CHAPITRE I : HISTOIRE ET REGLES METHODOLOGIQUES DE LA SCIENCE POLITIQUE</b> .....	12
<b>1.1. Le caractère récent de la science politique</b> .....	12
<b>1.2. Le développement de la science politique au 19<sup>e</sup> siècle</b> .....	13
<b>1.3. Les sciences politiques en Europe jusqu'en 1945</b> .....	14
<b>1.4. Le caractère précurseur de la science politique américaine</b> .....	15
<b>1.5. La cristallisation politologique après 1945</b> .....	16
<b>1.6. Que recouvre la science politique</b> .....	17
<b>1.7. Le rapport de la science politique avec les autres disciplines</b> .....	17
<b>1.8. Le développement de la méthode de la science politique</b> .....	18
<b>1.9. Aspects méthodologiques de la science politique</b> .....	18
<b>1.10. L'adoption d'une démarche scientifique</b> .....	19
<b>1.11. Quand un objet est-il du ressort de la science politique ?</b> .....	19
<b>CHAPITRE II: LES OBSTACLES QUI ONT RETARDE LA NAISSANCE DE LA SCIENCE POLITIQUE</b> .....	20
<b>II.1. La prééminence de la philosophie politique</b> .....	20
<b>II.2. L'indifférence de la sociologie naissante</b> .....	21
<b>II.3. L'emprise du droit public</b> .....	21
<b>CHAPITRE III: UNE EMANCIPATION PROGRESSIVE ET LARGEMENT INACHEVEE</b> .....	22
<b>III.1. L'émancipation intellectuelle</b> .....	22
<b>III.2. L'émancipation institutionnelle</b> .....	23
<b>III.3. Une émancipation inachevée</b> .....	26
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE: METHODES ET TECHNIQUES</b> .....	27

<b>CHAPITRE 1: L'OBJET DE LA SCIENCE POLITIQUE</b> .....	27
<b>I.1. La science politique comme science de l'Etat</b> .....	28
<b>I.2. La science politique comme science du pouvoir</b> .....	29
<b>CHAPITRE 2: QUESTION DE METHODE</b> .....	31
<b>II.1. Le positivisme et la construction rigoureuse de l'objet.</b> .....	32
<b>II.1.1. L'apport de Durkheim ou l'ambition scientifique du positivisme</b> .....	32
<b>II.1.2. La mise en pratique du positivisme dans l'étude du suicide.</b> .....	35
<b>II.3. La méthode de l'idéal-type et l'apport de Max Weber</b> .....	38
<b>II.3.1. Le postulat à analyser complètement le réel</b> .....	38
<b>II.3.2. La méthode de Max Weber et son application</b> .....	39
<b>CHAPITRE 3: PREDIRE OU COMPRENDRE ? LA FINALITE DE LA SCIENCE POLITIQUE</b> .....	44
<b>III.1. L'apport de Karl Marx</b> .....	44
<b>III.1.1. La double influence de la philosophie</b> .....	44
<b>III.2. Comprendre: l'autre apport de Max Weber</b> .....	50
<b>III.2. 1. Le problème du rapport aux valeurs</b> .....	50
<b>III.2. 2. Le problème de la rationalité de l'action</b> .....	52
<b>3 ° PARTIE : ANALYSE DES MODES D'INSTITUTION DU SOCIAL</b> .....	54
<b>CHAPITRE 1: LA DOMINATION : LE POURQUOI DE LA CONTRAINTE</b> .....	54
<b>I.1. La notion de domination dans les courants marxistes</b> .....	55
<b>I.1.1. La contrainte manifeste</b> .....	55
<b>I.1.2. Le cadre conceptuel</b> .....	56
<b>I.1.3. L'application pratique</b> .....	57
<b>II.1. Quelle est l'influence de la culture politique sur les attitudes politiques ?</b> .....	62
<b>II.1.1. La démocratie nécessite-t-elle une culture politique particulière ?</b> .....	63
<b>II.1.2. The civic culture : la thèse d'Almond et Verba</b> .....	64
<b>II.1.4. Principales critiques de cette étude</b> .....	65
<b>II. 2. Comment s'opère la socialisation politique ?</b> .....	65
<b>II.2.1 Importance de la socialisation primaire et familiale</b> .....	66
<b>II.2.2. Socialisation secondaire : les autres agents de socialisation et le contexte politique</b> .....	67
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	69

## **OBJECTIF GENERAL DU COURS**

Le cours d'introduction à la science politique offre aux étudiants une première introduction aux concepts et questions centraux de la science politique. En utilisant des concepts de base tels que les conflits, la coopération, les intérêts et le pouvoir et un certain nombre de questions clés en sciences politiques, les étudiants devraient être capables d'analyser de manière indépendante les développements et les événements politiques. De plus, ce cours vise à éduquer les étudiants sur le fonctionnement des systèmes politiques, à introduire d'importantes théories de science politique et à offrir aux étudiants un aperçu de la manière dont les développements sociétaux importants ont affecté la politique au cours des dernières décennies.

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES OU RESULTATS ATTENDUS**

Connaitre les notions de pouvoir, de domination, de légitimité et de l'Etat, les approches mobilisées pour analyser les faits politiques ; Etablir une distinction claire entre la science politique et les autres sciences sociales et humaines ainsi qu'établir les liens entre les acteurs étatiques et non-étatiques internationaux et locaux, c'est-à-dire les influences réciproques ces deux dimensions.

Les étudiants devraient être capables d'évaluer les différentes explications du pouvoir politique, de justifier l'affirmation selon laquelle la science politique peut être considérée comme une science, d'évaluer les forces et les faiblesses de plusieurs approches théoriques de la science politique.

Par ailleurs, les étudiants doivent être capables d'expliquer la différence entre la théorie politique et l'idéologie et de nommer ses principaux éléments ; de décrire l'institutionnalisation du pouvoir et les types d'États ; de faire la distinction entre les constitutions et les statuts ; de distinguer la culture politique de l'opinion publique, expliquer comment la culture politique d'un pays peut changer au fil du temps, faire la distinction entre les sous-cultures politiques d'élite et de masse, expliquer les effets de sous-cultures minoritaires nettement distinctes au sein d'une nation, énumérer avec des exemples les principaux agents de socialisation politique ; de définir les groupes d'intérêt et de les distinguer des partis politiques, d'expliquer la relation entre les groupes d'intérêt et la démocratie, d'énumérer, avec des exemples, les facteurs qui rendent les groupes d'intérêt efficaces, d'expliquer les différentes stratégies utilisées par les groupes d'intérêt,

d'expliquer et de donner des exemples de comment les groupes d'intérêt peuvent devenir trop forts.

## **BREF CONTENU DE LA MATIERE**

Le cours est une introduction à la politique dans un monde globalisé, avec un accent sur la façon dont la science politique essaie de comprendre et d'expliquer les différences entre les pays et entre les temps. Le cours se concentre largement sur les États, la formation des États, la réalité sociale des nations et des États-nations et les voies de démocratisation.

Sur la base de comparaisons systématiques des États, nous développerons une compréhension des divisions du pouvoir et de la manière dont les conflits prennent naissance et se développent dans les pays.

En peu de mots, le cours consiste à familiariser les étudiants avec les concepts de science politique et politiques et en établir les interactions réciproques. Il vise aussi à familiariser les étudiants avec les théories utilisées pour analyser les faits politiques. Le cours vise enfin à appliquer les outils théoriques sur des faits concrets afin de développer les capacités analytiques des étudiants.

## **METHODOLOGIE DU COURS**

A côté du syllabus qui sera mis à la disposition des étudiants, il y aura un échange avec les étudiants en classe.

## **MODE D'EVALUATION**

Il y aura la notation de l'examen écrit et des exposés des travaux pratiques. Les exposés des différents groupes sont évalués sans oublier les rapports y relatifs. A la fin du Cours, un examen écrit est prévu.

## **INTRODUCTION GENERALE**

Ce cours examinera les différentes façons dont les politologues étudient les phénomènes de la politique et approfondira votre compréhension de la vie politique en tant que penseur et citoyen. Le but de ce cours est de vous présenter les concepts, la terminologie et les méthodes de

la discipline et d'explorer des exemples de science politique appliquée à travers des exemples concrets.

En tant que cours d'introduction, il se concentrera sur les principes de base de la science politique en combinant une étude historique des plus grands penseurs de la discipline avec une analyse des problèmes contemporains. Nous identifierons et discuterons également des questions qui animent le domaine de la science politique, notamment: Comment définissons-nous la nature changeante du pouvoir? Comment différencier la gouvernance légitime et illégitime? Quelles sont les différences entre les institutions politiques et le comportement politique? Comment les dirigeants définissent-ils qui peut être entendu et compté dans une communauté politique? À la fin de ce cours, vous serez familiarisé avec ces questions et capable de les discuter dans le contexte de la politique contemporaine.

De toutes les sciences sociales, l'étude des phénomènes politiques est la plus ancienne. Bien avant les Grecs, les Chinois se sont interrogés sur la meilleure manière d'organiser leur société. On s'aperçoit à l'étude de l'histoire des idées politiques qu'au moment des crises il y a une multiplication des réflexions, des écrits pour cerner le meilleur mode de gouvernement. C'est au moment de changements sociaux brutaux, soudains et inhabituels que se multiplient les réflexions sur le politique en général.

Pour les Chinois par exemple, ce fut entre le Ve et le IIIe siècle avant l'ère chrétienne que se sont multipliées les réflexions au moment du passage des royaumes combattants vers la constitution d'un grand Empire.

La pensée politique grecque apparaît pour sa part au moment où cette civilisation amorce son déclin. Sensible à cette situation, Platon a été l'un des premiers en occident à essayer de proposer une forme « idéale » d'organisation politique. Aristote va continuer cette quête du meilleur gouvernement possible en s'interrogeant sur la nature des régimes politiques et sur leurs meilleursexercices. De fait, on se rend compte que la première question d'ordre social à se poser a été politique.

Il était donc normal et logique que l'organisation des rapports gouvernants/gouvernés soit posée comme le premier problème à résoudre. C'est cette préoccupation qu'on retrouve selon un système de réflexion particulier dans la philosophie politique des Anciens (de l'antiquité à Machiavel). Vue sous cet angle, la réflexion sur la politique serait ancienne.

Cependant, l'histoire de la réflexion sur la chose politique est à différencier de la science politique qui est une activité scientifique plus récente, moderne, et dont l'apparition est concomitante, parallèle, contemporaine de la construction des sciences sociales modernes. Ces sciences sociales sont apparues dans la mouvance de la réflexion générale sur la science. Ces sciences vont revendiquer et acquérir un statut de science distincte de la philosophie politique (ex : Économie, sociologie, anthropologie apparition récente).

- ❖ **L'économie** : Développement au moment où le capitalisme commençait à prendre forme alors qu'on se demandait comment construire, constituer les sociétés pour mener à un enrichissement collectif. C'est ainsi que s'est imposée l'école de la pensée mercantiliste, physiocratique et que se produit la fondation du libéralisme (Smith/Ricardo).
- ❖ **La sociologie** : Apparition avec l'émergence du peuple comme acteur et comme partie prenante de l'Histoire et de l'organisation du politique. C'est très certainement vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'on commence à mesurer le poids politique et social des nouvelles classes et des nouvelles catégories sociales dans la société depuis Montesquieu et son ouvrage *De l'esprit des lois* (1748), mais aussi plus tard Auguste Comte, Karl Marx, Émile Durkheim, Max Weber, on retrouve des réflexions scientifiques de ces sociologues sur la politique et la société.
- ❖ **L'anthropologie** : Apparition dans le sillage des grandes conquêtes territoriales françaises et britanniques. Étudier les sociétés, étudier leur rapport au politique : Claude Lévi Strauss/*Qu'est-ce que l'autre ?* /Controverse de Valladolid /...

Dès lors, ces différentes disciplines n'apparaissent pas de façon fortuite ou suite à une spéculation gratuite. Elles apparaissent dans des contextes ou des moments particuliers. Il est permis de dire l'histoire de la science politique parallèlement à la science humaine.

Il est vrai que la réflexion sur le politique peut être considérée comme une activité très ancienne (Platon, Aristote, penseurs du Moyen-Âge). En revanche, la science politique est d'apparition très récente : fin XVIII<sup>e</sup> siècle. Son essor date d'après la Seconde Guerre mondiale.

L'association de « science » et « politique » pose problème, doit la considérer comme une science dure ? Posent problèmes aussi l'objet, la méthode et les techniques à employer. Qu'est-ce qui relève de la science politique ? Qu'est-ce qui n'en relève pas ?

## *Introduction à la science politique*

L'objet de la science politique comme l'objet de la politique pose problème et notamment des problèmes de limites.

Par exemple, la question du pouvoir : Sa nature intéresse d'autres disciplines comme la philosophie, le droit, l'histoire, mais aussi l'anthropologie ou la psychologie. Autant de manières plus ou moins distinctes de définir le politique. Ceci nous amène à souligner un point fondamental. Bien que le politique soit abordé par d'autres disciplines, ceci n'explique pas nécessairement que la science politique ne porte pas un regard particulier sur le politique. La science politique est une discipline académique qui, comme les autres sciences sociales, a ses propres méthodes, même s'il y a des études et des notions qui se rapprochent des autres sciences sociales.

Chronologiquement, il est revenu à la philosophie politique de définir les premiers contours de la notion de politique. Ceci n'a rien d'étonnant, car la philosophie coiffait l'ensemble des disciplines et c'est elle qui en a déterminé les ramifications.

La Grèce antique est largement à l'origine de ce que nous appelons la politique c'est-à-dire un espace commun de la décision collective. À partir du V<sup>e</sup> siècle avant J-C, les grecs développent l'idée que la politique ne relève pas seulement de l'action mais aussi du savoir, de la réflexion qui prend le nom de philosophie. Les penseurs classiques nous lèguent ainsi une réflexion politique considérable centrée sur la question du meilleur régime. Dès ce stade, les approches diffèrent nettement.

Platon et ensuite Aristote ont donné pour près d'un millénaire une classification des disciplines scientifiques. Ils ont tracé le cadre général des contours de la notion de politique dans un système de réflexion particulier.

Ainsi, si dans ce système de réflexions la philosophie politique se donnait pour objectif de réfléchir sur le pouvoir, l'exercice du politique selon un objectif normatif, c'est-à-dire qu'elle assigne au politique la réalisation d'une société plus juste cela signifie donc que toutes les réflexions sur le pouvoir politique se faisaient dans le cadre d'une recherche de nature prescriptive, celui de trouver et de cerner le meilleur gouvernement possible. C'est ainsi que Platon va proposer une utopie, la République dirigée par les Rois-philosophes.

Chez Aristote, son regard se porte sur les régimes tels qu'ils existent ou qu'ils pourraient exister.

C'est ainsi que Aristote reconnaît trois sortes de constitutions qu'il classe selon le nombre de gouvernants :

- La monarchie qui est le pouvoir d'un seul
- L'aristocratie qui est les pouvoirs du groupe
- La politeia (la République) le pouvoir de « tous »

Pour Aristote, ces trois types initiaux évoluent et deviennent respectivement : Tyrannie, Oligarchie et Démocratie.

Aristote va établir une relation entre les types de régime et leurs évolutions respectives. Il s'applique ainsi à dégager et à mettre en lumière les différences qui traversent chaque type. Il distingue alors cinq types de monarchies qu'il observe à Sparte, chez les barbares, dans la Grèce archaïque et ailleurs. Ce faisant, il procède à la première étude comparative de l'histoire. Cette classification devait lui permettre de cerner la nature de chaque régime politique et les facteurs qui contribuent à leur maintien ou à leur dégénérescence. Aristote pose à la fois un jugement de valeur sur les bonnes et les mauvaises constitutions, et insiste sur leurs caractéristiques propres à partir d'éléments distinctifs.

Cette tradition normative introduite par la philosophie politique grecque va se poursuivre dans le système philosophique des modernes (Hobbes, Locke, Rousseau, J. S. Mill), la démarche philosophique se fixe pour mission de cerner les conditions d'établissement d'une autorité idéale. Ainsi, son langage porte sur le juste et l'injuste, le désirable et l'indésirable, le possible et l'impossible.

S'inscrivant toujours dans cette tradition, certains auteurs ont poursuivi l'observation des régimes politiques et des expériences de pouvoir. Ainsi en a-t-il été des œuvres de Machiavel, Montesquieu, Tocqueville qui, à des époques bien différentes, ont essayé de saisir le fonctionnement du politique.

### **0.1. Comment le droit constitutionnel a-t-il envisagé la science politique ?**

Le droit constitutionnel a joué un rôle assez important dans l'éclairage des phénomènes politiques. Il traite de manière plus immédiate les institutions propres à la politique. Il décrit entre autres quelles sont les règles et les procédures que la loi prévoit ou devrait prévoir dans l'exercice de l'autorité. Pendant longtemps, la science politique s'est appliquée à décrire les fonctionnements des institutions en se concentrant sur les plus apparentes : Exécutif, législatif. L'étude des institutions a permis d'établir des distinctions entre types de

régime(présidentiel/parlementaire), type d'État (unitaire/fédéré). L'intérêt se porte tardivement sur les acteurs de la vie politique. Ainsi, les partis politiques au tournant du XIXe et du XXe siècle commencent à encadrer de plus en plus l'action des représentants du peuple. Ils perdent alors leurs caractères de simples groupements de références et s'intègrent dans le jeu du fonctionnement des institutions politiques. L'expansion du corps électoral, par la généralisation du suffrage universel rend nécessaire l'étude du rapport entre les électeurs et les partis politiques. Certes ces rapports sont encadrés par le droit électoral. Cependant, ces mêmes rapports suscitent des interrogations et appellent un usage des nouvelles approches sociales et psychologiques.

Plus tard, essentiellement dans le cadre de la science politique aux États-Unis, on s'aperçoit qu'au-delà des partis politiques qui sont des regroupements formels, il existe des groupements informels qui peuvent influencer la direction du vote, agir sur les partis politiques ou sur les gouvernements. Ils peuvent servir d'interface entre gouvernants et électeurs. Les groupes de pression (les lobbies). Si on compare ces groupes de pression aux partis politiques, on s'aperçoit que ces groupes ont rarement une existence légale. Ils peuvent être tolérés. Reconnus, ils se déclarent ainsi. Certains de ces groupes n'agissent pas de façon ouverte ou directe, mais leur observation va nécessiter la mobilisation de méthodes et de techniques issues des analyses sociologiques.

Enfin, le dernier cercle, celui des électeurs a été lui aussi traité sous un angle normatif, c'est-à-dire le statut de l'électeur, la protection de l'exercice du droit au suffrage. Cette perspective s'avère limitée lorsqu'il s'agit de répondre à la question de savoir qui vote, quelles sont les variables explicatives. Celle-ci ne pouvait être cernée que par l'usage de techniques concernant avec précision les motivations et comportements de l'électeur. C'est ainsi que vont apparaître d'abord dans un objectif de guidage des choix à la disposition des élus et ensuite dans un objectif scientifique les techniques d'interview, des statistiques électorales, ...

L'expérimentation a précédé la sociologie presque parallèlement, pour rendre compte de l'action de ces diverses instances les unes sur les autres. L'étude de la communication politique a servi à lier leurs influences réciproques. Ainsi à partir d'un noyau central : État/gouvernement ; les différentes perspectives juridiques, politiques, anthropologiques vont progressivement étendre leurs champs d'analyse. Cette extension conduit à modifier les cadres d'analyse des faits politiques. De la philosophie politique et juridique le regard est devenu plus sociologique, car le phénomène politique n'est plus envisagé sous un angle juridique, il est avant tout un objet social.

## **0.2. Qu'est-ce que la science politique ?**

### **0.2.1. Politique : un concept polysémique**

Étymologiquement, l'adjectif «politique» dérive du grec «politikos» et nomme ce qui a trait à la «polis», la cité. On dirait aujourd'hui l'État, entendu au sens de communauté humaine organisée, soumise à un pouvoir suprême qui s'exerce précisément à la dimension du groupement humain ainsi constitué.

Si la science politique a longtemps été dénie comme la discipline investiguant le pouvoir ou l'État, nous savons aujourd'hui que l'éventail de ses objets d'étude est bien plus large qu'on ne le laisserait penser.

Sur base de ce point de départ, nous pouvons aller plus loin. En effet, deux points d'entrées sont possibles dans cette définition générale de politique : l'entrée par le pouvoir, la plus diffusée aujourd'hui en science politique, ou bien l'entrée plus ancienne, par la communauté

### **0.2.2. Politique : entre pouvoir et communauté**

Ainsi, la célèbre définition de «groupement politique» que donne Max Weber, figure intellectuelle de référence de la science politique, insiste sur la notion de pouvoir. Weber définit un groupement comme étant «politique» ou «de domination» «tant que son existence et la validité de ses règlements sont garantis de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable par l'application et la menace de la contrainte physique de la part de la direction administrative». On peut dire que la communauté accepte une certaine violence légitime.

Dans d'autres définitions, plus proche de la notion grecques de «politeia» l'accent est davantage mis sur l'idée de communauté politique. Le rassemblement d'individus dans un groupement politique inscrit leur destinée individuelle dans un ensemble humain de référence, doté de pouvoirs sur ses membres, mais pas cela même aussi d'une capacité d'action collective, de possibilités de coordination des conduites individuelles pour induire un développement commun à l'échelle du groupement orienté vers des fins jugées d'un point de vue collectif. L'idée sous-jacente ici est qu'un groupe de personnes vivant ensemble ou décidant de vivre ensemble, se dote de mécanismes et de structures pour s'imposer les unes aux autres, par toutes sortes de moyens y compris contraignants, dans les limites de la communauté qu'ils forment, des décisions que tous sont censés accepter pour un bien commun, alors même qu'ils peuvent avoir des valeurs, objectifs, projets, intérêts différents.

Le concept ou adjectif «politique» renvoie ici à une dynamique du «vivre ensemble». Il renvoie également au pouvoir que les individus et les groupes exercent entre eux, et les uns sur les autres.

### **0.2.2.1.Le politique**

Le politique correspond à la notion de «polity» en anglais. Il désigne la dimension politique d'une société, son ordre politique. Lui sont apparentées des notions anciennes comme la cité, la «polis», la république du latin «res publica», la «chose publique», la patrie, communauté politique ou le régime politique. Mais aussi des notions modernes comme l'État à la fois comme organisation représentative d'un groupement humain et comme organe de gouvernement sur un territoire, le système politique ou le «champ du pouvoir» au sens de Bourdieu.

Pierre Bourdieu a fait appel à la notion de «champ» pour distinguer différents cadres du jeu social. Par «champ», il entend tout espace d'activités sociales spécialisées, doté de ses propres règles du jeu, ressources, enjeux, profits et intérêts pour le jeu. Il est ainsi possible de distinguer un champ économique, sportif, culturel mais aussi littéraire, poétique... Bourdieu a isolé un «champ politique» et un «champ du pouvoir». Le premier se limite aux «professionnels de la politique en concurrence pour décrocher des mandats de représentation, alors que le second comprend les acteurs les plus importants des différents champs sociaux.

### **0.2.2.2.La politique**

La politique correspond à la notion de «politics» en anglais et désigne l'ensemble des activités politiques, la vie politique, la mobilisation des acteurs politiques, entendus comme producteurs d'activités touchant au politique, ainsi que les rapports qu'ils entretiennent entre eux et les résultats que leurs interactions génèrent.

La politique se déroule dans divers lieux, institués comme un parlement, un conseil des ministres, une commission communale consultative en matière d'urbanisme... ou non une manifestation de rue, une réunion informelle dans un cabinet, une conférence-débat dans une université.

Dans le sens courant, la portée de «la» politique est souvent réduite aux actions des seuls représentants politiques élus ou candidats à des fonctions parlementaires ou exécutives

considérés comme formant «le monde politique», au sens étroit d'un microcosme social particulier, parfois d'ailleurs aussi désigné sous l'expression «le politique».

### **0.2.2.3.Un politique**

L'expression «un politique» désigne avant tout un type particulier d'acteur politique, un professionnel de la politique, entendu au sens restreint du terme, équivalent de «political man» ou «politician», en anglais, c'est-à-dire un «homme ou femme politique», un «politicien».

Dans une signification légèrement différente, «un politique» désigne quelqu'un qui a un sens politique, de l'intelligence politique, c'est-à-dire des «qualités» pour produire des actions efficaces dans le jeu politique ou bien qui se comporte, dans un contexte qui n'est pas nécessairement politique, comme se comportent les «habiles politiciens» avec ici aussi éventuellement toutes les connotations négatives qui sont accolées à «la politique» ou à «politicien» au sens courant de ces termes.

### **0.2.2.4.Une politique, les politiques**

En science politique, la notion «une» politique a un sens plus précis lorsqu'elle fait référence à une ou à des «politique(s) publique(s)» menée par différents gouvernements. «Une politique publique» renvoie alors à l'ensemble de l'action publique qui est produite dans un «secteur» particulier : la politique des transports ou de la mobilité, la politique de protection de l'environnement, la politique d'égalité hommes-femmes, etc.

L'un des outils traditionnels d'analyse des politiques publiques consiste à se représenter le processus de production d'une politique publique ou d'une action publique d'un point de vue séquentiel, en faisant l'analogie à un cycle composé d'une succession d'étapes.

Charles Jones a été un des pionniers de la conception séquentielle «des» politiques, depuis lors reprise et appliquée par de nombreux analystes des politiques publiques. Sa grille distingue 5 étapes.

1. Émergence, perception et formatage d'un problème public : un problème, parfois d'ordre privé, fait l'objet d'une mobilisation sociale et politique. Ex : L'environnement.

2. Mise à l'agenda (principalement) gouvernemental ou parlementaire : le problème commence à faire l'objet de processus formalisés de décisions publiques. Des autorités publiques s'en saisissent.
3. Sélection d'un programme d'action publique : parmi différentes alternatives possibles pour traiter le problème de départ, les autorités en privilégient une. Elles réfléchissent entre autres aux instruments qu'il faut mobiliser et aux ressources disponibles.
4. Mise en œuvre : pour faire face au problème de départ, les décisions constituant le programme d'action publique sont appliquées. Le but est de concrétiser une solution au problème public.
5. Évaluation : pour faire face au problème de départ, les décisions constituant le programme d'action public sont appliquées. Le but est de concrétiser une solution au problème public.

Le terme « politique » signifie ce qui se rapporte à l'action d'un gouvernement. On parlera alors de la politique sociale ou étrangère d'un gouvernement.

La science politique se veut donc une application de méthodes et de techniques afin de saisir des variables latentes explicatives de l'évolution du système politique ou d'un facteur politique. Cependant, l'expression science politique pose un problème. Ainsi, dans certains manuels on parle de la sociologie politique, c'est-à-dire une application des méthodes de la sociologie aux faits politiques. Dans d'autres cas, on parle de science du politique, car la langue française ne permet pas de marquer une différence entre ce qui relève :

- Des présidents, de l'action gouvernementale (programmes, décisions, actions) « Policy » en anglais P. Lebrat l'appelle le politique, c'est-à-dire un espace social dans lequel les individus choisissent de conforter leurs intérêts.
- De La politique Politics (en anglais): espace symbolique dans lequel prend place la compétition entre les candidats à la représentation du peuple.

## **1<sup>ère</sup> PARTIE : LA NAISSANCE DE LA SCIENCE POLITIQUE**

### **CHAPITRE I : HISTOIRE ET REGLES METHODOLOGIQUES DE LA SCIENCE POLITIQUE**

#### **1.1. Le caractère récent de la science politique**

La réflexion sur la politique n'est pas une activité nouvelle. On la trouve dès la Grèce antique. Mais l'objet de cette réflexion, sa forme et ses méthodes ont profondément changé à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les sillages des autres grandes sciences sociales (économie, sociologie...), la science politique s'est affirmée principalement au XX<sup>e</sup> siècle en recherchant une certaine objectivité scientifique et une rigueur méthodologique. Comme toutes ses disciplines récentes, sa construction fut lente et difficile si bien qu'elle dû batailler pour obtenir une reconnaissance officielle.

La science politique est une discipline scientifique très récente à l'échelle de l'histoire. Le développement des « sciences de la société », des « sciences de l'homme » s'opère de la fin du 18<sup>e</sup> à nos jours. La science politique émerge lentement au début du 19<sup>e</sup> s, mais certains auteurs situent son apparition bien avant cette période, considérant l'œuvre des philosophes, penseurs ou théoriciens grecs du politique tels que :

- Platon (-428 - -347), *La République*
- Aristote (-384 - -322), *Rhétorique*

Ces « précurseurs de la science politique » sont plutôt des précurseurs de l'analyse rationnelle des faits politiques.

D'autres jugent que la publication du *Prince* de Nicolas Machiavel (1469-1527) marque les débuts de la science politique. Machiavel y pense le politique en séparant morale et pensée rationnelle. Mais d'autres théoriciens cruciaux peuvent aussi être envisagés :

- Thomas d'Aquin (1224-1274)
- Jean Bodin (1529-1596), *Les six livres de la République*
- Thomas Hobbes (1588-1679), *Le Léviathan*
- John Locke (1632-1704), *Traité du gouvernement civil*

- Montesquieu (1689-1755), *De l'esprit des lois*
- Edmund Burke (1729-1797), *Réflexions sur la révolution de France*
- Alexis de Tocqueville (1805-1859), *De la démocratie en Amérique*
- Karl Marx (1818-1883), *Le Manifeste du parti communiste, Le Capital*

En revanche, on peut difficilement parler d'une discipline scientifique ayant vocation à analyserrigoureusement et scientifiquement "le" politique.

### **1.2.Le développement de la science politique au 19<sup>e</sup> siècle**

- a. Un phénomène d'autonomisation et de fragmentation des disciplines jusqu'alors considérées comme formant un tout. Ceci est aussi lié au phénomène de spécialisation, en particulier par rapport à l'économie, au droit public, à l'histoire et à la philosophie. Ainsi, la science politique devient une discipline à part entière.
- b. Le développement de l'Etat et des pouvoirs publics génèrent la croissance d'une administration moderne, ce qui signifie plus d'agents de l'Etat, ce qui entraîne la création de nouvelles écoles d'administration, d'études et de recherches plus pointues pour la fonction administrative.
- c. La sécularisation progressive des sociétés et la démocratisation de quelques Etats d'Europe et des Etats-Unis.
- d. L'émergence de nouveaux objets d'études, comme les électeurs, les élus, le fédéralisme, les partis politiques, les modes de scrutins, l'Etat, les relations internationales, ...
- e. La naissance de l'action politique: on pousse à comprendre les rouages du fonctionnement des sociétés pour mieux les perpétuer ou les révolutionner, mais aussi afin de réduire des crises internes ou externes. Ce processus d'émergence est très lent.

Tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, Adolphe Quetelet contribue à la création d'institutions de connaissances scientifiques des phénomènes de la société. L'Association pour le progrès des sciences sociales est succédée, en 1891, par la Société d'études sociales et politiques, en activité jusqu'en 1894-1895. Ces associations seront une source essentielle de légitimation des sciences sociales auprès des élites du pays. L'industriel Ernest Solvay est un autre précurseur. Pour lui, toute réforme aux plans politique, économique ou social devait être au préalable l'objet d'études théoriques et scientifiques. Il fonde l'Institut des sciences sociales en 1894.

### **1.3. Les sciences politiques en Europe jusqu'en 1945**

#### **a. Quelques œuvres pionnières qui définiront la science politique après la seconde guerre mondiale**

- MoKseK Ostrogorski (1854-1919), *La démocratie et les partis politiques*
- Max Weber (1864-1920), *Le savant et le politique, Economie et société, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, ...*
- André Siegfried (1875-1959), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* : Dans le cadre de l'École libre des sciences politiques, il sera le « seul prétendant au titre du père fondateur » de la science politique française, et participe à la reconnaissance du caractère « scientifique » de l'étude du politique. Dans son ouvrage, il mène une étude aussi minutieuse que possible du comportement électoral et de ses évolutions.
- James Bryce (1838-1922), *The American Commonwealth*
- Roberto Michels (1876-1936), *Les partis politiques : Essais sur les tendances oligarchiques des démocraties*

#### **b. Quelques institutions pionnières**

- La Faculté de science politique de Florence (1874)
- L'École libre de science politique (1875)
- La London School of Economics and Political Science (1895)
- L'École des sciences politiques et sociales à l'ULB (1898)
- L'Association finlandaise de sciences politiques (1935) était la première association nationale de science politique.

Il y a une liaison étroite entre l'action et l'engagement politique et social. Beaucoup de chercheurs sont aussi des acteurs politiques. Ex : En Belgique, le leader du parti ouvrier belge Emile Vandervelde (1866-1938) fut chercheur à l'Institut de Sociologie. Le nombre de chercheurs et de départements était extrêmement limité. Dans l'Institut de Sociologie fondé en 1902, il n'y avait que trois chercheurs.

#### **c. L'impact du «refoulement» ou de l'«involution» démocratique (1914-1945)**

Dans l'entre-deux-guerres, ce processus de développement de la science politique est partiellement interrompu. Beaucoup d'Etats passent d'un système démocratique à un système autoritaire, comme le fascisme en Italie, le nazisme en Allemagne, le franquisme en Espagne et le salazarisme au Portugal. Celles-ci ne laissent pas de place aux analyses de science politique. Pourtant, la liberté de recherche des penseurs est cruciale pour étudier un régime sans crainte. Ainsi, le nombre de chercheurs et de départements était extrêmement limité. La science politique nécessite donc un régime démocratique. Pour cette raison, 90% des politologues viennent des Etats-Unis, de l'UE, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de Canada.

#### **1.4. Le caractère précurseur de la science politique américaine**

Avant la première guerre mondiale, la science politique s'est surtout développée aux Etats-Unis quantitativement et qualitativement, et pendant l'entre-deux-guerres, elle s'y est même professionnalisée. Pourquoi ?

- a. Une démocratisation précoce étant donné leur Constitution date de 1787, et assez linéaire, à l'exception de la Guerre de Sécession (1861-1865).
- b. Des objets de recherches inédits, comme le fédéralisme/confédéralisme, le constitutionnalisme, la question raciale, les processus électoraux, le présidentielisme, ...
- c. Les premiers départements et les premières revues scientifiques, comme la School of Political Science de l'Université de Columbia en 1880, qui lance en 1886 la revue politique *Political quarterly*. En 1903 naît l'American Political Science Association (APSA), qui, à la veille de la seconde guerre mondiale, rassemble plus de 500 membres.
- d. L'« apport » européen de l'entre-deux-guerres en raison de la persécution des juifs qui suscite une forte immigration de personnages scientifiques de l'Allemagne, de l'Autriche et, à partir de 1938, de l'Italie vers les USA :
  - Charles MERRIAM (1874-1953), *The American Government: Democracy in Action*
  - Harold LASWELL (1902-1978), *Politics. Who Gets what, when and how?*
  - Harold GOSNELL (1896-1997), *Grass roots politics: national voting behavior of typical states*
  - Paul LAZARSFELD (1901-1976), *Voting: A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*
  - Otto KIRCHHEIMER (1905-1965), *Social Democracy and the Rule of Law*

- Hannah ARENDT (1906-1975), *Le système totalitaire : Les origines du totalitarisme*
- Sigmund NEUMANN (1904-1962), *Modern Political Parties*

### **1.5. La cristallisation politologique après 1945**

*« Peut-être beaucoup plus que pour d'autres pays, la date de 1945 est une date significative en France dans l'histoire de la science politique nationale. La période 1945-1950 peut être considérée en effet comme celle de la naissance de la science politique française en tant que discipline autonome et discipline scientifique. » -Pierre Favre*

La fin de la seconde guerre mondiale marque en Europe la reconnaissance réelle de la science politique. Il y a une institutionnalisation du domaine grâce à :

- Une dénomination revendiquée en commun ;
- Un accord sur une série d'objets d'étude ;
- D'institutions d'enseignement et de recherche légitimées par la durée et la qualité (Les départements universitaires, Les centres de recherche, Les associations nationales de science politique comme l'APSA, Les associations internationales de science politique comme le International Political Science Association (IPSA) et le European Consortium for Political research (ECPR)).
- L'existence de supports pour la diffusion et la production des résultats de la recherche (Les revues scientifiques, Les livres scientifiques, Les proceedings, Les communications publiées, Les posters, Les vidéos).
- La révolution behavioriste des années 60, qui représentait Le rejet de la description au profit de l'explication, Le rejet de l'abstraction au profit de la collecte scrupuleuse de données, Le rejet de l'analyse des institutions au profit de l'étude des comportements observables et réels, Le rejet de l'histoire au profit de l'analyse des phénomènes politiques contemporains, Le rejet de l'évolution normative au profit d'une posture de neutralité axiologique. En gros, l'explication est préférée à l'analyse.
- Les développements contemporains (La spécialisation voire hyperspécialisation, L'emprunt très important aux méthodes quantitatives : importance de la formalisation, importance de la logique formelle, l'utilisation de la méthode quantitative (statistiques, ...), Les esquisses de méthode expérimentale).

### **1.6. Que recouvre la science politique**

Selon Philippe Braud et un groupe expert de l'UNESCO, la science politique recouvre 4 grandes rubriques :

- La théorie politique (L'histoire des idées politiques, L'actualité et le développement de la pensée politique)
- La science administrative et l'étude des politiques publiques : L'étude souvent comparative des types de gouvernements à différentes échelles, l'étude de l'administration publique et l'étude des fonctions assumées par ces institutions
- La science politique interne ou sociologie politique : Elle est centrée sur l'analyse de l'État dans ses dimensions internes, comme les institutions, le processus décisionnel et les acteurs présents dans l'Etat.
- Les relations internationales : La paix et la guerre : les relations entre Etats, les organisations internationales comme l'ONU (1945) et ses organisations dérivées, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), les fonds baptismaux (1949), la Banque Mondiale (1945), le Fond Monétaire international (FMI) créé en 1944, l'UE, ... La *Global Governemance* : la gestion et politiques publiques à l'échelle supranationale (ex : la politique de l'eau, la politique commerciale, la politique migratoire, ...) ; Exemples : la gestion du dossier syrien, de l'État Islamique, le G20 (1999), le CDS de l'ONU, ...

C'est un champ d'étude en pleine mutation, avec l'affaiblissement de l'Etat et le développement d'acteurs non-étatiques. En effet, le nombre d'organisations internationales a considérablement augmenté depuis 1945.

### **1.7. Le rapport de la science politique avec les autres disciplines**

La délimitation des frontières disciplinaires s'avère ardue, en partie car elle se fixe sur des enjeux multiples : financiers, intellectuels, de prestige, ...

- Sous l'angle de l'objet, des intersections avec le droit public, la politique économique, l'histoire politique, la philosophie politique, ...
- Sous l'angle de la méthode, des intersections avec l'économie, la statistique, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, ...
- La question se lie avec l'objet et la méthode.

Ce triptyque distingue une discipline de l'autre, mais il y a toujours coopération et conflictualité entre les différentes disciplines.

### **1.8. Le développement de la méthode de la science politique**

- Un passage tendanciel d'une approche littéraire/descriptive à une approche scientifique
- De nombreuses « écoles de pensée » et une divergence d'opinions
- Une discipline de sciences humaines et sociales différente des sciences à laboratoire (expérimentation et vérification), mais accroissement très important de la formalisation, surtout à l'aide de méthodes quantitatives
- Une grande ligne de partage dans l'interprétation des faits sociaux (Le déterminisme social : L'approche macro, « par le haut », étudie les effets de l'environnement sur l'action des individus ; L'individualisme méthodologique : L'approche micro, « par le bas », analyse le choix, les actions et le comportement de l'individu et leur impact sur leur environnement.

### **1.9. Aspects méthodologiques de la science politique**

#### **- Le respect du principe de neutralité axiologique**

Un concept proposé par Max Weber. Il s'agit de la neutralité dans l'appréhension de l'objet étudié. L'objectif de la science sociale est celui d'élucidation, c'est-à-dire la compréhension puis l'explication. Cela n'implique en aucun cas la « neutralité politique », qui serait déjà une position en soi. Le cas échéant, il faut annoncer la couleur dès le début. Ceci est une perspective contestée : « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières, ce qui importe, c'est de le transformer » Karl Marx : « *Décrire les choses comme elles sont, de manière non critique, revient à les approuver* ». « *L'essor du nouvel ordre économique mondial, les politiques qui l'orientent et ses conséquences pour les populations, commandent de nouvelles analyses pour comprendre et agir* ». Ex : Être membre d'un parti et l'étudier présente certains avantages et pose en même temps des défis. Faire des enquêtes par sondage rémunérée peut nuire à la qualité du travail scientifique. Travailler dans le privé tout en enseignant à l'université peut conduire à un manque d'esprit critique sur son milieu professionnel.

La séparation de la morale et de la politique afin de bien analyser et expliquer l'objet d'étude au lieu de le juger

- La science politique n'est pas l'étude de l'air du temps ou la science de l'actualité. L'actualité est fondée par les médias, qui ont leur logique et leur dynamique de

traitement propres, qui ne sont pas celles d'une discipline scientifique. On évite les sujets d'actualité comme objets d'étude parce qu'il y a souvent très peu de matière à traiter à ces sujets.

- L'importance de l'extrême rigueur dans l'utilisation des mots et des concepts en science politique, l'importance de la définition et de la précision. Le sens des mots peut évoluer.
- Le danger du «sens commun» dans la mesure où la science politique traite certaines problématiques de la vie quotidienne. De nombreuses réponses aux questions soulevées relèveraient du « bon sens », qui sont souvent des préjugés que les individus nourrissent plus ou moins spontanément à l'égard des faits sociaux. En effet, le « bon sens » est une formule de légitimation d'un discours sans devoir le prouver.
- Dépasser les apparences et prendre le temps de faire un travail de fond et d'émettre différentes hypothèses, car les objets d'étude du politique sont souvent ambivalents
- Éviter les pièges de l'anachronisme en vue de restituer un événement, une pensée, un écrit ou une action dans son contexte et éviter de projeter le nôtre.

#### **1.10. L'adoption d'une démarche scientifique**

- Le respect des «critères de scientificité» (La cohérence du raisonnement, Le contrôle par les données de fait, Le contrôle par ses pairs)
- Une recherche par 3 phrases (L'enregistrement des données, Le traitement des données, L'interprétation des données)
- L'isolation la/les variables indépendantes, celles qui expliquent les « régularités »
- L'utilisation d'une méthodologie adaptée (Une approche quantitative ou qualitative, Une approche hypothético-déductive ou inductive)
- Bien veiller au statut des sources (matériaux primaires ou secondaires, publications scientifiques ou non, ...). La question sur l'origine des sources demande beaucoup de précision. Il faut veiller à l'auteur et à l'intérêt de la publication, se méfier de l'internet et des médias et consulter différents types de document sur un même sujet.
- Les spécificités de la méthode scientifique dans les sciences humaines et sociales (Non reproductibles en laboratoire, En évolution constante, L'impact de la présence du chercheur sur les résultats).

#### **1.11. Quand un objet est-il du ressort de la science politique ?**

Un objet est du ressort de la science politique s'il y a « politisation ». Un objet est politisé « si les acteurs relatifs à l'objet ou au domaine étudié parviennent à faire prendre en considération, par les tenants du ou d'un pouvoir politique, la question dont ils sont porteurs comme une question à appréhender, à traiter et à réguler par ledit pouvoir politique. » Celles-ci peuvent être visibles ou invisibles. Le silence ou l'indifférence peuvent aussi être considérés comme réactions. De manière schématique, la science politique étudie les conflits et les modes de régulation des conflits du ou des pouvoirs politiques en présence. Ils peuvent évoluer suivant les époques et les contextes.

## **CHAPITRE II: LES OBSTACLES QUI ONT RETARDE LA NAISSANCE DE LA SCIENCE POLITIQUE**

### **II.1. La prééminence de la philosophie politique**

La chose politique a constitué de tout temps un objet de la philosophie. Cependant, la réflexion sur la politique dans le cadre des systèmes philosophiques est différente de la réflexion sur le politique dans le cadre d'un système de réflexion propre à la science politique.

La philosophie politique est spéculative et elle s'interroge essentiellement sur la construction des systèmes de réflexions applicables au politique. Elle est aussi prescriptive dans la mesure où dès l'origine elle cherche à la réponse de la question de savoir « quel serait le meilleur système de réflexion d'approcher de saisir le savoir sur le politique pour mettre en lumière le meilleur gouvernement possible ? » Or la science politique, même si elle tient compte des préoccupations de la philosophie politique, de ces objectifs de raisonnements, elle est différente de la philosophie politique. En effet, la science politique est expérimentale. Elle est fondée, construite autour de la règle de l'interrogation des hypothèses par le biais des

expériences. Elle est aussi interprétative. En effet, elle ne répond pas à la question de ce qui « doit être », elle cherche à étudier et à expliquer ce qui est. Or pendant longtemps, cette préoccupation expérimentale et interprétative de la science politique a été jugée secondaire dans les réflexions sur la politique. Jusqu'à l'enracinement de la sociologie politique, la réflexion sur la politique aurait emprunté essentiellement les voies et les moyens d'une réflexion philosophique.

## **II.2. L'indifférence de la sociologie naissante.**

La sociologie en tant que discipline académique apparaît à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Ses objets englobent le politique, mais ne s'y intéressent pas spécifiquement. En fait, la sociologie d'Auguste Comte comme celle d'E. Durkheim avait une double préoccupation.

- A. Comte avait la préoccupation de faire de la sociologie, une science équivalente aux sciences dures et dont l'objectif est de construire une « physique sociale » qui peut être une « science de gouvernement ».
- Pour E. Durkheim, l'objectif n'est pas de réfléchir sur un objet bien déterminé, mais de réfléchir sur la société en général pour mettre en évidence des lois (ordre de répétition d'un fait, de variables) qui président aux dynamiques sociales.

De fait, les finalités de la sociologie naissante différaient par essence des objectifs de la science politique.

Ainsi, la sociologie étudie l'ensemble des faits sociaux, dont les faits politiques. Pour la science politique, c'est strictement l'inverse. La sociologie considère que les faits sociaux doivent être étudiés, au regard de leurs rapports avec des variables sociologiques sans pour autant que ces faits ou variables soient politiques. On ne cherche pas obligatoirement une relation au politique. Querelle très particulière entre sociologie et science politique entre contenant et contenu.

## **II.3. L'emprise du droit public**

C'est dans les facultés de droit qu'on verra apparaître les premiers enseignements et les premières réflexions sur le politique. La science politique sera paradoxalement envisagée comme un complément de l'enseignement de deux des branches majeures du droit public, droit constitutionnel et droit administratifs. La science politique va connaître une double emprise:

- **Emprise institutionnelle :** Les enseignements du droit sont envisagés, dans le cadre de cette période du début du 20<sup>e</sup> siècle, dans la formation des métiers du droit et dans la formation

dans les métiers de la fonction publique. Or pour ces métiers, la connaissance de la chose politique relève uniquement de la culture générale. Système universitaire Faculté de droit/de médecine jusqu'en 68 où elle hérite d'un rôle nouveau (ajout de la sociologie, psychologie, économie, etc.). Cette institutionnalisation de la formation du droit laisse peu de place aux autres matières vues comme un complément.

- **Emprise intellectuelle:** À partir du moment où on envisage la science politique comme complément de la réflexion sur le droit, cela va avoir une double conséquence (On aura une vision essentiellement normative de l'État, ce qui prime ce sont les mécanismes juridiques. Or dans la science politique, l'État est étudié sous d'autres angles, un ensemble de notions et de domaines ; C'est aussi le renforcement d'une vision institutionnalisme de la politique. Échappe ainsi tout acteur de la politique qui n'est pas encadrée, consacré par des normes. Ainsi pendant longtemps, les groupes de pression, les partis politiques, ne sont pas étudiés. Disparaît tout ce qui est dans l'angle mort de la vie constitutionnelle et institutionnelle.

Ainsi, privilégier la dimension normative, la structure institutionnelle, n'a pas permis pendant une longue période, d'éclairer l'ensemble des mécanismes qui prennent place en amont ou en aval de la création des normes et de leurs applications.

### **CHAPITRE III: UNE EMANCIPATION PROGRESSIVE ET LARGEMENT INACHEVÉE**

Quand on parle d'une émancipation on parle essentiellement de la revendication du statut de science et de discipline universitaire. Cela passe par un double mouvement. D'abord une émancipation intellectuelle c'est-à-dire la définition d'un territoire; et une émancipation institutionnelle c'est-à-dire la possibilité de disposer de lieu de recherche propre.

#### **III.1. L'émancipation intellectuelle**

D'abord, le champ de la science politique n'a pas été délimité selon une stratégie volontaire et de façon définitive. Il est en perpétuel évolution mais il s'est constitué à partir d'un noyau central de questions, de préoccupations qui sont de deux ordres, deux domaines initiaux que sont d'abord: la réflexion sur la nature, la naissance et la transformation des régimes politiques; la question du vote avec la naissance de la sociologie électorale (dernier tiers du

19ème siècle) au moment de la généralisation du suffrage et de l'ouverture du statut de l'électeur et de l'élu.

À partir de ce noyau central, différentes ramifications illustrant de nouvelles préoccupations vont venir se rajouter, se greffer. On peut les classer en 5 actes majeurs par ordre d'apparition:

- Sociologie des groupes dirigeants et des élites
- Analyse de discours, des idéologies et de la communication politique
- Sociologie des organisations politiques
- Sociologie des organisations internationales (années 60)
- Analyse des politiques publiques (85-86)

### **III.2. L'émancipation institutionnelle**

On désigne l'apparition d'un cadre d'enseignement et de recherche propre et spécifique à la science politique. Il est certain cependant, que l'enseignement de la science politique, sa reconnaissance en tant que discipline et domaine de recherche, ne s'est imposé que très lentement et tardivement. On identifie deux grandes périodes :

#### **1. La période des pionniers de l'enseignement de la science politique**

Historiquement, on remonte la paternité de la première œuvre appartenant au champ de la science politique en France à **André Sigfried** qui publie une œuvre majeure dans l'histoire, *tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième république*, où l'auteur a parti d'une enquête de terrain sur une partie de la Bretagne essaie de démontrer qu'il y avait une corrélation entre le milieu physique ou géographique qui commande les données du peuplement, avec la direction du vote et la prégnance des idéologies politiques. On peut dire ainsi, qu'il a été le précurseur de la sociologie électorale et de la sociologie politique. A. Sigfried va prendre part à

la création de la sociologie électorale au sein de l'école libre de la science politique qu'il va continuer jusqu'en 1946. Il fera partie de l'académie française laissera son siège à Georges Bernados. Et la promotion réelle de la science politique comme champ de recherche et d'enseignement est due à un certain nombre de personnalités. D'abord en raison de leurs productions scientifiques et ensuite grâce à la faveur de l'intégration de la science politique dans les facultés de droit.

**Maurice Duverger** : Apport considérable sur trois plans.

- D'abord, il a été le premier juriste publiciste à considérer les régimes politiques, les partis politiques sous un angle sociologique.
- Producteur d'une théorie et d'une typologie des partis politiques fondé sur une corrélation entre leurs structures internes et leurs modes de fonctionnement : Partis de masse / Partis de cadre.
- Il a été le premier à considérer la science politique comme un regard particulier, différent d'une vision institutionnaliste du politique.

**Raymond Aron** a la particularité d'avoir eu une œuvre qui a essayé d'embrasser l'ensemble du champ de la science politique (nature régime politique, relation internationale, étape pensée sociologique).

## **2. L'apparition d'un cadre d'enseignement et de recherche en science politique**

Jusqu'en 1945, le seul lieu a été l'ELSP. Dès 1945, c'est la nationalisation de cette ELSP qui devient l'IEP de Paris. La même année, la création de la fondation nationale de science politique et la revue française de science politique. Création des IEP de provinces (1946): Lyon, Grenoble, Strasbourg, Bordeaux, Aix.

En 1954, sous l'influence de M. Duverger et de Georges de Vedel, une réforme de la licence en droit introduit trois enseignements qui sont la sociologie politique, les grands problèmes contemporains, méthodes des sciences sociales.

1969: Doctorat en science politique.

1971: Agrégation

1972: Création de la section 38 du CNRS, science du cognitif.

## **3. L'internationalisation de la discipline**

Contrairement au droit qui est resté très hexagonal, la science politique s'est-elle nettement

internationalisée ces dernières années.

- **Aux Etats-Unis**

La domination de la science politique américaine demeure écrasante. Trois politistes sur quatre dans le monde sont américains.

En Europe

A partir des années 1970, la science politique connaît une phase de consolidation théorique mais elle ne progresse pas vraiment en nombre.

- **En Angleterre** : la science politique est institutionnalisée depuis longtemps. Les années 1980 sont celles des coupes sombres dans les budgets (l'ère Thatcher) ce qui conduit à une baisse sensible de la science politique. Elle se développe à nouveau à partir des années 1990. Elle bénéficie d'une proximité avec les États-Unis même si son contenu est plus critique. Elle entretient surtout des liens avec la psychologie et l'histoire.

- **En Allemagne** : les effectifs étudiants ont triplé depuis les années 1980. Bien en place, la discipline s'est ancrée et développée. De nombreux modèles théoriques proviennent d'Allemagne dans tous les secteurs de la science politique. Mais la communauté des politistes a dû absorber les politistes de RDA souvent spécialisés sur le marxisme et les reconvertir. La communauté est aussi divisée entre plusieurs associations professionnelles concurrentes. Traditionnellement, la science politique allemande est proche de la philosophie.

- **En Italie** : le développement de la science politique a été là aussi important aussi bien en nombre d'enseignants et chercheurs, en nombre d'étudiants, en termes de revues et d'influences sociales. Une nouvelle génération s'est imposée avec des relations très fortes avec la sociologie mais peu avec la discipline extrêmement puissante de la philosophie politique et l'histoire des idées. La science politique italienne reste très arrimée au droit.

### **III.3. Une émancipation inachevée**

Comme toute science, la science politique n'a pas et ne peut pas définir une fois pour tout son territoire intellectuel. Se pose à elle deux séries de questions. Une première série de question qui concerne le niveau épistémologique : S'agit-il d'une science unifiée ou d'un assemblage de branches de recherches ? « Balkanisation des savoirs » ?

Mais plus profondément, en ce qui concerne les résultats, les recherches et les notions se pose la question d'universalité des résultats. Notion de pouvoir, ou de rapport au politique. Ce n'est pas quelque chose d'universel. B. Badie, *l'Etat importé, seuil 1990*. Nous ne sommes pas obligatoirement dans un domaine où les conclusions sont transposables dans un autre territoire. Les constituants d'une science sont momentanément et géographiquement valides. Ex: À quoi sert une élection dans un régime avec un seul parti ?

Au lendemain des grandes vagues de décolonisation on s'est demandé comment étudier la notion de développement politique à travers la décolonisation ? On a pensé qu'il y aurait une relation avec un développement économique et développement politique. Cette corrélation, est fausse. Il a fallu tout réécrire en tenant compte des conditions de bases.

2ème défis: L'image sociale de la discipline. La science politique n'est pas celle que reflète son image médiatique. Par essence, le médiatique cherche à répondre à la question posée dans l'immédiat, alors que la science politique répond à des questions posées dans l'histoire. On oppose l'image du journaliste et celle du politologue. Enfin c'est le dédoublement de l'image entre acteurs politiques et politologues, ce n'est pas le même rôle.

La visibilité de la discipline en science politique est particulière. Elle est concentrée statutairement à l'intérieur des IEP et rarement dans les facultés. Il existe un autre problème d'ordre épistémologique. A sa construction, il y avait une aspiration à l'unification des problématiques notamment avec la tentative de construction d'une méthode générale.

L'unification des problématiques: il est légitime de se poser la question de ce qui relève des problématiques centrales de la science politique et ce qui n'en relève pas. Certains domaines sont en dehors de la science politique: elle n'a pas prétention à construire des modèles abstraits par modélisation. En revanche la science politique a pour but de construire des grilles de lectures, de recherche.

La science politique n'est pas émancipée et unifiée. Le niveau de l'image sociale de la science politique. Les objets de la science politique, l'étude des faits sociaux, les questions électorales constituent un champ d'activité pour des acteurs non académique, notamment les journalistes. Mais ce que font les médias, les journalistes sur la politique n'est pas essentiellement de la science politique. La science politique jette un regard scientifique sur les faits politiques.

Au terme de cette première partie, il faut souligner l'extrême jeunesse de la discipline, les difficultés de son assise scientifique à côté d'autres sciences sociales, notamment avec la sociologie avec laquelle elle partage certains objets et problématiques.

## **2<sup>eme</sup> PARTIE: METHODES ET TECHNIQUES**

### **CHAPITRE 1: L'OBJET DE LA SCIENCE POLITIQUE**

La science politique a essayé dès les origines à se forger, à se donner des origines progressivement spécifiques. La quête de l'autonomie vis à vis de la philosophie politique et du droit public a permis à la science politique de circonscrire, de délimiter ses objets.

Initialement, on envisageait la science politique comme une science de l'Etat puisqu'on s'intéressait aux structures institutionnelles centrales, celles qu'on estimait principales dans le jeu de la politique. On cherchait alors à cerner le rapport au politique à travers les types d'institution.

Cependant, certains (au cours des années 50-60) ont estimé que le fait de s'intéresser uniquement aux institutions faisait perdre de vue une grande partie des lieux du politique car on estimait que le pouvoir ne s'incarnait pas obligatoirement dans les institutions ailleurs certainement aussi.

Cette volonté de chercher l'objet et de le cerner, fait de la science politique une science problématique comme le démontre H. Arendt.

### **I.1. La science politique comme science de l'Etat**

C'est la perspective la plus ancienne, fin du 19<sup>ème</sup> siècle. L'étude de l'Etat était centrale pour cerner le politique. Science de l'Etat = Statologie. Statologie qui s'explique par le contexte politique qui va de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à l'année 50-60. Cette période est marquée par la « prolifération » de la forme étatique, la multiplication des types d'Etat, et la stabilisation progressive de leurs structures. C'est un contexte très riche à cause de la démultiplication de l'expérience constitutionnelle française, allemandes, russes et ensuite à cause de l'extension de nouvelles formes étatiques suite aux différentes vagues de décolonisation.

Ce foisonnement d'expérience étatique va donner à la forme étatique, les caractéristiques d'un fait universel. Mais d'un autre côté, cette universalité pose problème dans la mesure où est-il envisageable d'étudier les formes étatiques selon les mêmes méthodes ? Peut-on les étudier sous le même angle du rapport au pouvoir ? Autrement dit Peut-on étudier les expériences étatiques occidentales et les expériences étatiques extra-occidentales pour arriver aux mêmes conclusions?

Grande controverse: Certains disent qu'il n'est pas possible de comparer les formes étatiques occidentales et extra-occidentales sous le même angle. Ouvrage: *l'Etat importé*, Badie B, seuil 1990. D'autres pensent le contraire. Ils pensent qu'on peut transférer une vitrine institutionnelle sur une toute autre réalité sociale.

Par conséquent, dans le cadre de cette perspective, la forme étatique devient l'institution centrale à étudier. On va alors essayer d'en cerner les variantes possibles. On va essayer d'étudier son « exportation », son expansion entre système sociaux particuliers. Mais progressivement, le rapport à l'Etat n'est plus envisagé obligatoirement à travers ses institutions, mais à travers le rapport entre la contrainte et la domination. Déjà Max Weber, avait entrepris de définir l'Etat dans *Economie et société*, non pas en fonction de ces structures institutionnelles mais en fonction de son rapport à la contrainte. Il en donne la définition suivante: « *communauté humaine disposant sur un territoire donné du monopole de la coercition légitime* ».

Qu'il s'agisse d'une analyse fondée sur l'étude institutionnelle ou qu'il s'agisse d'une analyse fondée sur la définition de Weber, ces deux perspectives sont limitées:

- Le pouvoir s'incarne de façon limitée dans les institutions

- D'autres lieux concentrent de la contrainte sans pour autant pouvoir jouer un rôle politique.

### **L'approche de George Burdeau (1905-1988)**

*« L'Etat est une forme d'organisation politique pensée en miroir d'une forme d'organisation politique dite naturelle ou ad hoc. »*

Selon Burdeau, ce qui distingue l'État est sa dimension pensée : La structure politique est mise en place par des hommes pour résoudre structurellement des problèmes, à l'inverse des formes pré-étatiques qui étaient des organisations politiques spontanées. Il y a donc un processus d'institutionnalisation, de transfert de pouvoir d'une personne physique à une instance abstraite. Ceci assure aussi la perpétuation, selon le principe « le roi est mort, vive le roi ». Enfin, le pouvoir politique devient une entité abstraite, une institution dont l'existence est indépendante de celui qui l'incarne à un moment donné. *« L'Etat moderne possède un caractère abstrait et impersonnel : c'est en quelque sorte un être de raison qui se distingue clairement de la personne de ceux qui en exercent l'action ».* Filion, Gosselin et Gélinau.

## **I.2. La science politique comme science du pouvoir**

Objectif: chercher les lieux et les structures qui concentrent du pouvoir dans une société donnée. L'objectif est de voir comment se distribue le pouvoir dans un groupe donnée.

Les institutions sont secondaires par rapport à la trame générale de distribution du pouvoir dans une société donnée. On en parlera plus de pouvoir ou d'Etat mais on parlera de système politique.

Définition de Robert Dahl: *« un système politique est une trame persistante de rapport humain qui implique une mesure significative de pouvoir, de domination et d'autorité ».* Autrement dit, toute forme de pouvoir, d'autorité de domination serait en quelque sorte un objet privilégié de la science politique. Cependant, là aussi nous sommes face à des limites.

- En effet, tous les rapports sociaux dans une société donnée, n'ont pas de finalité politique.
- D'autre part, on ne peut pas étudier tous les rapports sociaux sous prétexte qu'il s'agit de rapport politique ou pouvant avoir une incidence sur les pouvoirs politiques.

Pour dépasser ces deux limites, on va essayer de définir ce qu'est une autorité politique.

## *Introduction à la science politique*

Max Weber d'abord, l'autorité politique dispose du monopole de l'exercice de la violence légitime sur un territoire donné. Mais ensuite, « la vocation de toute autorité politique est d'agrégér pacifiquement l'ensemble des intérêts (dit la « constellation des intérêts) s'affrontant sur ce même territoire ».

Vu sous cet angle, la science politique serait une science du pouvoir dans la mesure où celui-ci s'incarne dans des structures qui peuvent l'exercer car elles sont les seules capables de contraindre les individus. Mais, en plus, ces mêmes institutions sont reconnues comme légitime pour exercer le pouvoir. C'est en cela qu'on pourra dire que la science politique est une science du pouvoir.

Cependant, malgré ces précisions, la science politique est une science problématique dans la mesure où les notions de pouvoir, d'institution ou d'ordre politique peuvent mobiliser des analyses sociologiques sur l'ensemble de la société. D'abord, la réalité sociale se construit à travers et en parallèle des structures du pouvoir. On peut ainsi étudier les rapports économiques comme étant des rapports politiques (c'est ce qu'a fait Karl Marx et l'ensemble de ses héritiers).

En second lieu, même si on s'intéresse à l'institution centrale - l'Etat - on s'aperçoit que celle-ci n'est pas une structure étanche. Elle est un système traversé par des rapports sociaux des clivages donc on peut l'étudier sous un angle social.

Comment dépasser la surdétermination, la complexité du pouvoir ? Comment éviter l'enfermement de l'analyse sur l'étude des structures et des institutions de l'Etat ?

Démonstration en trois temps:

- En premier lieu, il faut partir de l'hypothèse selon laquelle le pouvoir politique construit le social mais ne le construit que partiellement. Ex: Lorsque Tocqueville compare sociétés aristocratiques et sociétés démocratiques, il établit des liens entre modes d'organisations sociales et mode d'exercice du pouvoir. Il essaie de démontrer qu'il y a une influence mutuelle entre le social et le politique mais chacun agissant partiellement.
- En second lieu, la science politique n'a pas obligatoirement pour objet unique, le mode d'organisation des sociétés. Elle cherche à approcher le pouvoir par le biais des résultats et des techniques des autres sciences (histoire, sociologie, statistique, anthropologie, démographie). Cette interdisciplinarité, permet de cerner les rapports entre structure sociale et pouvoir politique.

- En troisième lieu, la science politique essaie par un croisement de perspective de rendre apparent certains modes d'organisation des sociétés dans la mesure où ces modes d'organisation peuvent expliquer leur succession dans le temps et dans l'espace. Son objectif est de mettre en évidence des lois d'évolution générale, des lois explicatives des rapports au pouvoir, des lois pouvant renseigner sur la nature et l'essence du pouvoir. Pour atteindre cet objectif, la science politique se donne des méthodes et des techniques.

## **CHAPITRE 2: QUESTION DE METHODE**

Rappel: Une méthode est un ensemble de démarche que suit l'esprit pour découvrir et dominer la vérité. Ce qui suppose d'abord que la méthode est une construction préalable et nécessaire pour appréhender un objet et l'étudier. Il s'agit d'une étape intermédiaire qui se situe entre l'énoncé d'hypothèse et le déploiement de techniques de traitement du réel afin de vérifier si l'action d'une loi (c'est-à-dire, une trame de comportement) agit totalement, partiellement ou si elle est non agissante dans un espace donné. Toutes les sciences sociales utilisent des outils et des techniques leur permettant de travailler la matière première que constituent les faits. En revanche, la ou les techniques permet d'identifier les faits, de les mesurer et de les rendre observables. Ex: les enquêtes ou les sondages permettent par l'usage de la statistique de quantifier, de mesurer le poids d'une opinion dans un groupe. La technique permet donc un recueil, une récolte des faits. Il s'agit d'une photographie du réel et ne constitue pas une fin. Il ne s'agit pas à ce stade d'une méthode.

Ainsi la technique n'est qu'un moyen permettant le déploiement d'une méthode. Une méthode permet une approche d'un objet. Il s'agit en réalité d'un ensemble de grille appliquée à des faits réels, collectés et prêtés par l'outil statistique. La prétention de cette grille est de montrer la permanence d'une trame de pouvoir ou d'un mécanisme social. Le traitement des faits par des techniques permet de déployer une méthode. C'est ainsi que dès sa naissance, la sociologie a d'abord eu pour objectif de cerner avec précision ses méthodes et ses techniques.

C'est autour de la construction rigoureuse de la méthode et de l'objet que s'est construit le positivisme autour duquel s'est constituée la sociologie à partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

## **II.1. Le positivisme et la construction rigoureuse de l'objet.**

D'abord, le positivisme en tant que mouvement philosophique, s'oppose à toute théorie basé sur un apriori ou un ensemble d'a priori. C'est-à-dire qu'ils n'approchent les faits sociaux que sous l'angle de la raison et non des sentiments. Au cours de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, l'objectif du positivisme en tant que mouvement a été la volonté de transposer les méthodes des sciences dures vers la connaissance des sociétés. Il pensait possible l'étude des rapports sociaux et donc des rapports politiques, selon les objectifs des sciences dures. C'est-à-dire que l'objectif n'est pas de décrire ce qui est de l'ordre de l'appréhension primaire mais d'essayer de révéler les lois latentes qui se trouvent à la base des rapports sociaux. C'est ce qui constitue l'objectif central de la sociologie d'Emile Durkheim.

### **II.1.1. L'apport de Durkheim ou l'ambition scientifique du positivisme**

Pour E. Durkheim, la sociologie est singulière. Elle est spécifique dans sa démarche générale. Ce qui justifie selon lui qu'on exige l'utilisation des méthodes des sciences dures afin d'expliquer les faits sociaux.

- La singularité de la sociologie: le terme sociologie a été inventé par Auguste Comte qui a fixé une partie des règles de la méthode sociologique. L'objectif d'Auguste Comte était de s'affranchir de toute forme de spéculation quant à la nature des faits sociaux. Son objectif était aussi de s'éloigner de la philosophie. Il voulait donner à la sociologie une portée pratique et compréhensive. Il pensait par ailleurs que les sociologues devaient avoir un rôle politique.

Pour lui, la sociologie se doit de déterminer de façon précise ces méthodes comme les sciences dures. Dans la même lignée, c'est Herbert Spencer qui va réaliser ce projet de promotion de la sociologie au rang de discipline scientifique. Mais c'est E. Durkheim qui va prolonger et enrichir les travaux et les intuitions d'A. Comte et d'H. Spencer. Il va le faire sur trois plans:

1. D'abord les faits sociaux peuvent être approchés scientifiquement. C'est-à-dire que l'on peut étudier un comportement dans n'importe quelle société de la même façon qu'un biologiste. Grâce à cette démarche, il va essayer de débarrasser la sociologie de toute référence métaphysique ou philosophique. Il va contribuer à faire reconnaître la sociologie comme discipline universitaire à part entière et lui revendiquer le statut de science.

En réalité, bien plus que le projet d'A. Comte ou d'H. Spencer, E. Durkheim va bénéficier de l'apport de travaux des précurseurs des études sociales. En France, Frédéric Le Play et un médecin, le docteur Villermé qui vont utiliser les statistiques pour travailler. Ils vont donner un tableau de la situation sociale et sanitaire d'une classe sociale, la classe ouvrière. E. Durkheim va bénéficier d'un contexte propre à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et qu'on peut résumer en trois points:

- D'abord, sur le plan des faits politiques. L'essor de la sociologie et plus largement des demandes de connaissances des groupes sociaux coïncide en France avec un changement de régime qui marque une césure profonde avec les régimes politiques précédents. La III<sup>ème</sup> République se voulait bien plus qu'un régime politique, c'est une volonté de produire une nouvelle société. Les différentes politiques mises en œuvre comme la politique de l'école ou la politique hygiéniste, vont nécessiter la construction de techniques permettant d'analyser les groupes sociaux
- En second lieu, sur un plan scientifique, la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle représente un point tournant dans l'histoire des sciences et des techniques car l'objectif n'est plus de décrire un « ordre des choses », c'est plutôt de reconstituer, de démonter des mécanismes, de les comprendre. Ceci se fait grâce à la méthode expérimentale et grâce à la récurrence des expériences et des résultats. On entre dans la science expérimentale. L'objectif est de dominer la nature et de reproduire ses mécanismes. La sociologie va par analogie, se nourrir de la vision de la biologie.
- En troisième lieu, le genre littéraire va s'intéresser de très près aux mécanismes sociaux, aux bouleversements que connaissent les sociétés de l'époque et notamment l'apparition et la

massification que connaissait la classe ouvrière Zola. Mais la démarche est narrative et descriptive. La sociologie va disputer à la littérature la connaissance, l'étude des bouleversements sociaux de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Mais la sociologie se voulait singulière dans son étude de ces contextes. Elle n'avait ni une démarche historique, ni une démarche descriptive, elliptique. L'objectif est de découvrir les lois d'évolution des sociétés humaines.

2. La scientificité de la sociologie. En 1895, E. Durkheim publie son ouvrage *Les règles de la méthode sociologique*. C'est dans cet ouvrage qu'il expose les règles qui selon lui pouvaient hisser la sociologie au rang d'une science qui aurait les mêmes attributs que les sciences exactes. Ces règles sont au nombre de trois:

3. La règle de la singularité des faits sociaux. E. Durkheim part du postulat selon lequel il existe un rapport direct entre les usages, les habitudes des individus, leurs manières d'agir et de penser, et un ensemble de déterminants (un ensemble de loi) qui conditionnent l'existence des individus. Il s'agit de loi ou de règle qui sont acceptées en tant que telle. Ce sont des lois latentes. Les individus les observent mécaniquement, elles dirigent leurs comportements de façon significative. De ce constat E. Durkheim tire deux conclusions. Toute société, tout groupe social est régi par des lois propres, ces lois s'imposent aux individus et aux groupes. L'origine des faits sociaux réside dans la structure matérielle et symbolique de la société.

« Considérer les faits sociaux comme des choses ». C'est à partir de cette règle que Durkheim voulait affirmer l'appartenance de la sociologie à l'univers des sciences exactes. Rappelons que l'objectif de Durkheim était d'établir une loi de régularité des comportements sociaux en fonction de la position sociale, et en fonction des règles de comportement que les individus acceptent de façon tacite (sans les discuter). Pour parvenir à ce but, il faut traduire les comportements en données observables, c'est-à-dire détachées des individus qui en sont les auteurs. Ex: Ainsi, l'acte de voter peut être mesuré quantitativement, agrégé dans des groupes ou des sous-groupes, abstraction faite de l'identité ou de la situation personnelle de celui qui en est l'auteur. Ainsi, le fait social traduit en donnée statistique, se débarrasse des jugements de valeur qui peuvent nuire à son explication.

Ecarter les prénotions: Pour E. Durkheim, les prénotions sont les lieux communs et les préjugés qui rendent difficile la compréhension des faits sociaux. Ces prénotions, ces préjugés, ne sont pas uniquement le fait du grand public. Ceux qui observent les faits sociaux

sont aussi soumis à la construction de préjugés ou de lieux communs car le sociologue n'est pas à l'écart de la société. Ce qu'il observe, ce qu'il vit personnellement peut nuire à son jugement et à son objectivité. Pour Durkheim, le sociologue doit taire ses préférences afin de parvenir à un minimum d'objectivité. C'est dans l'étude d'un cas particulier d'un fait social, le suicide, de mettre en pratique ces trois règles fondamentales.

### **II.1.2. La mise en pratique du positivisme dans l'étude du suicide.**

*Le suicide*, ouvrage écrit en 1897, E. Durkheim applique sa méthode basée sur une observation de la réalité et surtout basée sur une quantification des faits sociaux afin de parvenir à la construction d'une typologie des faits en rapport avec les variables latentes. L'objectif de Durkheim était de démontrer qu'un acte aussi individuel et intimiste que le suicide, peut-être considéré et étudié comme un fait social, comme un fait en rapport avec les variables sociales auxquelles sont soumis les individus. Autrement dit, il s'est posé la question de savoir si une structure donnée des rapports sociaux pouvait expliquer un geste que la société considère comme relevant de la sphère individuelle.

Afin de se débarrasser des pré-notions et de toutes références métaphysiques ou religieuses, E. Durkheim commence à donner la définition la plus neutre possible du suicide : « *Le suicide est tout cas de mort qui résulte directement d'un acte positif ou négatif accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat* ». Acte positif: cela signifie que la personne prépare un système et d'un moyen dont l'objectif est de se supprimer. En revanche, l'acte est considéré comme négatif lorsque l'individu détourne et profite d'un autre moyen pour se supprimer.

A partir de cette définition, E. Durkheim va opérer une étude statistique au niveau européen. Son objet était de cerner les taux de suicide rapportés à une population en fonction d'un certain nombre de variables. Il ne s'intéressait pas donc aux histoires individuelles, aux récits. Même si E. Durkheim ne conteste pas le caractère individuel de l'acte, son objectif était de chercher les causes lointaines. Son explication est moins liée aux motivations individuelles, elle est plutôt dans la recherche de ce qui pourrait expliquer depuis le contexte social le fait que les individus se suicident.

A partir de là, il va mettre en évidence l'existence de trois groupes possibles, c'est à dire autant de liens ou de corrélations entre:

- Les variables sociales: le profil social de l'individu, isolé ou vivant dans un groupe
- Les variables culturelles: religion/association ...
- Les variables de contexte: profession/chômage ...

Il tire alors trois catégories:

### **1. Le suicide égoïste**

Il est mis en évidence à partir de l'étude d'une relation sociale, d'une variable force ou faiblesse du lien que peut avoir un individu avec un groupe de référence. Il note ainsi que dans les sociétés ou dans les groupes où il n'y a pas une forte intégration des individus, on remarque qu'il y a un très fort ou un fort taux de suicide. Par comparaison, on observe qu'il y avait un plus fort taux de suicide dans les sociétés protestantes plutôt que dans les sociétés catholiques. Il démontre que dans la société protestante, la religion étant moins normative et moins ritualisée, les contacts avec le groupe sont plus occasionnels, moins forts, donc les individus ont moins la possibilité de bénéficier d'une aide ou d'être pris en charge (exemple de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle). E. Durkheim démontre que le profil social des individus est lui aussi particulier. Il s'agit essentiellement de personnes isolées. Ainsi, en moyenne, il y a plus de célibataires, de femmes mariées sans enfant, de femmes divorcées élevant des enfants. Isolement social. Mais ce premier rapport (l'explication par le lien social) est explicatif jusqu'à un certain point de ce type de suicide. Il démontre ainsi que lorsque la relation au groupe évolue, qu'il y a une plus grande protection ou intégration au groupe, le taux de suicide diminue. Il remarque ainsi que durant l'année 1877, le taux de suicide a connu une évolution quasi-constante, mais après la crise du 16 mai 1877 (effet de foule plus forte intégration), il remarque une chute brutale. C'est le désir d'intégration et de reconnaissance qui se trouve à la source de la diminution du type de suicide.

### **2. Le suicide altruiste**

Contrairement au premier groupe. Ce type de suicide est le propre d'individus qui vont dans des groupes trop intégrateurs. Ainsi les individus qui passent à l'acte seraient des individus qui ont été exclus ou isolés du groupe de référence. Ainsi, ce type de suicide est très fréquent dans les armées, ou bien dans les structures ou dans les groupes où l'individu n'a d'existence qu'en tant

que membre d'une collectivité. Cependant, cette relation particulière est à nuancer en fonction des situations spécifiques que Durkheim découvre: Réfléchissant sur le taux de suicide des militaires, il découvre que le taux de suicide est plus élevé chez les volontaires et plus faible chez les appelés du contingent. De même, à l'intérieur du groupe des engagés il trouve un taux plus fort de suicide chez les officiers. Il explique ceci par le fait que dans les armées, l'esprit de sacrifice et d'abnégation est fortement cultivé.

### **3. Le suicide anémique**

« Anomie » selon E. Durkheim signifie l'absence ou la perte de repères suite à une crise ou un dérèglement permanent d'un contexte économique ou social (ce n'est pas forcément une crise, cela peut être une amélioration des conditions économiques et sociales). Ce type de suicide survient durant les périodes de crise sociale ou en situation d'expansion économique, c'est-à-dire pendant des moments propices aux pertes de repères et au relâchement des liens traditionnels qui lui permettent une socialisation.

#### **Quel est l'intérêt de l'étude du suicide sur le plan de la science politique ?**

Deux grands intérêts :

- Intérêt sur un plan méthodologique: L'étude des faits sociaux et politiques ne peut pas se faire uniquement sur la base d'une spéculation quant à leurs origines. Leur étude doit se faire par le biais d'une quantification et par la recherche des corrélations entre des variables sociologiques apparemment indépendantes.
- Il faut chercher à établir pour chaque série de faits, l'existence de lois, d'un comportement régulier de variables. Cette loi n'apparaît pas au simple exposé des faits, mais elle apparaît par le biais d'une vérification chiffrée et quantifiée des hypothèses de départ.

### **II.3. La méthode de l'idéal-type et l'apport de Max Weber**

Historiquement Max Weber est le contemporain d'E. Durkheim. Pour autant il n'y a jamais eu de contacts entre deux sociologies qui naissent de part et d'autre du Rhin. Max Weber étant un sociologue allemand dans la tradition de la sociologie allemande qui naît fin 19<sup>ème</sup> s et dans la droite de la sociologie compréhensive dont l'objectif est de construire un cadre méthodologique général. E. Durkheim appartenait à la démarche positiviste, il en va de même de M. Weber. Max Weber, se sépare de la tradition sociologique de Durkheim sur deux points :

- Weber pense qu'un concept, même le plus précis ne peut résumer complètement et de façon exhaustive, la complexité du monde réel.
- Il cherche à construire et forger des méthodes à portée générale.

#### **II.3.1. Le postulat à analyser complètement le réel**

Max Weber se réclame de la philosophie de Rickert et de Simmel. Les deux pensent que la société, les faits sociaux sont trop nombreux et trop complexes, pour être l'objet d'un modèle unique et faire l'objet d'une généralisation. Ex: Le fait de mettre les votes dans la même catégorie ne veut pas dire que les individus de cette catégorie assignent les mêmes représentations. Ils pensent que le poids de représentations ne permet pas une étude fine sur la base d'une quantification et de la construction d'un modèle général.

Weber, va reprendre cette idée. Il pense que le sociologue ne pourra jamais saisir qu'une partie de la réalité. Il faut alors centrer le regard non pas sur la somme des actes et leurs rapports avec le contexte mais sur le rapport entre les faits et les représentations dans une situation ou dans une société donnée. Autrement dit, contrairement à ce que démontre Durkheim, un fait social n'est pas déterminé par une cause unique, mais en réalité un fait social est déterminé plutôt par des relations partielles et surtout par des relations probables entre plusieurs facteurs permettant de mettre à jour des régularités.

**Exemple: Le vote**

<b>Durkheim</b>	<b>Weber</b>
La variable forte serait les catégories socioprofessionnelles. Recherche de la variable forte agissant et expliquant de façon complète le fait social.	Il ne nie pas l'existence de ces variables. Mais, il y a le poids des représentations et des valeurs qui expliquerait ce vote. Actions orientées significativement par l'ordre de ce qui est quantifiable. l'appartenance à un cadre de valeur (qualitatif)

Pour Max Weber, l'objectif donc est de se recentrer non pas sur le groupe mais sur l'individu. Contrairement à Durkheim qui pense que le rapport au politique en général ne peut être étudié et saisi qu'à travers l'étude de la relation entre l'individu et le groupe. Max Weber ne contredit pas ce postulat, il pense que la somme des actions individuelles forme une trame sociale (individualisme).

Max Weber est plus dans une sociologie du politique. Tandis qu'Emile Durkheim est dans une logique beaucoup plus large (macrosociologique).

**II.3.2. La méthode de Max Weber et son application**

A cette méthode, Max Weber donne le titre de méthode de « l'idéal-type » (le mot idéal ici vient du mot « idée »). Le concept ne veut pas dire ici la forme de représentation idéale ou de référence. Idéal-type au sens littéral du terme signifie une représentation, une rationalisation des éléments singuliers d'une réalité.

Exemples: Si derrière l'organisation politique d'un pays, on décèle l'action d'un groupe, on dira alors qu'il s'agit d'un pouvoir d'une oligarchie. A chaque fois où on trouvera ailleurs, le pouvoir d'un groupe restreint on parlera alors de type oligarchique. L'idéal type que l'on tire du type oligarchie serait le pouvoir d'un groupe restreint. Si la caractéristique principale de ce groupe

restreint est d'appartenir à un clergé, on pourra parler d'une oligarchie théocratique. On fondera ainsi un type idéal qu'on va essayer de retrouver à chaque fois.

L'idéal type est un modèle explicatif à portée générale dont l'objectif est de mettre en exergue les traits saillants d'une réalité sociale. Qu'il s'agisse d'un fait politique, d'un système ou d'une organisation sociale, il peut s'agir d'un type de rapport au politique. Se pose cependant une question fondamentale : comment appliquer cette méthode à l'étude du politique ?

### **II.3.2.1. La méthode**

Max Weber va structurer sa méthode en trois étapes :

- L'observation afin de créer, de construire un cadre de pensée qui permet de mettre en relief les traits principaux d'un modèle.
- À partir des traits saillants, le sociologue va construire un tableau intermédiaire qui sera comparé à des situations censées être similaires.
- Le sociologue, va essayer d'expliquer par comparaison les différences entre les modèles étudiés.

Ainsi dans l'exemple de l'oligarchie. L'idéal-type « pouvoir du groupe » nous livre une première analyse mais la comparaison des différentes expériences va nous livrer les variantes possibles. Enfin, une analyse sociologique plus générale nous permettra d'expliquer le pourquoi de l'apparition d'un pouvoir du groupe et ses conséquences.

### **II.3.2.2. L'application**

Max Weber va choisir d'appliquer sa méthode à ce qu'il estimait être une dynamique fondamentale du politique (fin 19<sup>ème</sup>- début 20<sup>ème</sup>). Il s'intéresse au pourquoi de l'obéissance à l'ordre politique. Par ailleurs en quoi le rapport à la domination politique et à l'obéissance à la domination politique permet-il d'expliquer, de mettre en valeur et de rendre compte de l'évolution de l'Etat moderne.

En premier lieu, Max Weber va essayer de voir si l'obéissance à un ordre politique vient du fait que cet ordre politique dispose des moyens de la puissance. Ou alors, est-ce que les individus obéissent parce qu'ils adhèrent et acceptent une forme de domination. En quoi ceci permet d'étudier les formes et l'évolution de l'Etat moderne.

Il va d'abord distinguer la notion de domination et la notion de puissance :

La domination renvoie au mécanisme d'acceptation par un groupe donné d'une idée ou d'un ordre. En revanche, la puissance est selon Max Weber la chance de faire triompher au sein

d'une relation sociale sa propre volonté. Mais cette notion de puissance, n'éclaire pas le pourquoi de la soumission des individus à un ordre politique.

Weber se pose la question de savoir si la domination et l'exercice de la puissance serait le propre des États modernes ?

Il va partir d'une hypothèse selon laquelle l'État n'est qu'une forme possible de domination politique. Donc il préfère utiliser une autre notion. Pour Weber l'exercice de la domination et de la puissance ne se fait qu'à travers des groupements de domination politique.

*« Un groupement de domination politique est celui dont l'existence ainsi que la validité des règlements sont garantis de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable par l'application et la menace d'une contrainte physique de la part de la direction administrative ».*

Max Weber pense aussi que les formes de dominations se sont transformées en fonction de l'évolution des groupes de domination politique. Il montre qu'historiquement, il y a eu une succession de trois modèles, trois formes de dominations. Ces trois formes de domination se succèdent dans le temps mais peuvent se superposer:

- **La domination traditionnelle :** Elle est liée au respect de la coutume lorsque celui-ci s'enracine et se perpétue dans le temps. Dans cette forme de domination, les liens entre le prince et ses sujets ne sont pas codifiés par des lois ou par des règlements. C'est la tradition qui borne l'action du souverain et l'action de toutes les autorités. Ainsi, dans les systèmes primaires, basés sur l'autorité du chef de clan, le pouvoir du détenteur de l'autorité ne peut pas s'exercer en dehors d'une acceptation de celle-ci dans le cadre d'une coutume. Dans le système traditionnel, la structure de l'État est particulière. Elle est marquée par une confusion entre la personne, la structure de commandement centrale (le prince) et sa proche garde. Le prince distribue les postes à ses proches, les charges sont assumées à vie et peuvent être héréditaires. Mais M. Weber démontre que ce système n'est pas figé et évolue dans le temps. Progressivement, on voit apparaître de nouvelles fonctions. Elles sont spécialisées. Leurs titulaires sont désignés en fonction de la détention d'un savoir et non pas sur la base d'une proximité avec le prince. Ces « spécialistes » sont choisis en dehors du cercle royal. Dans une troisième étape, l'apparition d'un appareil administratif achève l'évolution de la forme de domination et l'amène vers un dualisme entre une

forme traditionnelle (le prince) et une forme plus rationalisée (Etat-major administratif particulier). Exemple: Arabie saoudite.

- **La domination charismatique :** Ce type de domination correspond au groupement fondé sur la soumission personnelle et direct de ses membres à un chef, un personnage, investi d'un charisme. C'est-à-dire qu'il est perçu par les individus comme doué d'une force ou d'un caractère surnaturel. Autour de cet homme, va se constituer une communauté émotionnelle. Cette forme de domination est plus fragile puisque basée uniquement sur la prééminence d'une seule personne. Il n'y a pas de coutumes ni des règles auxquelles peut s'adosser le système. La seule possibilité de survie d'un tel régime réside dans sa capacité à créer des règles ou à intégrer des éléments traditionnels. Par exemple: Dans certains pays on dévie d'une base légale, d'un texte qui va progressivement dénaturer le système du pouvoir. On entre dans le système charismatique. Il y a deux évolutions possibles: Soit le système s'effondre quand le chef décède, Soit on installe une base légale pour perpétuer le régime par une succession héréditaire par exemple.
- **La domination légale-rationnelle :** Il s'agit de la forme moderne et actuelle de la domination, celle de l'état contemporain. La légitimité du pouvoir dans le cadre de cette forme de domination, est la référence à une norme rationnelle, abstraite et impersonnelle. La légitimité est aussi fondée sur le consentement des gouvernés, des individus à un ordre légal. La norme légale-rationnelle est donc le critère fondamental de cette forme de domination. Le cadre légal selon Max Weber est : *« un droit établi rationnellement et composé de règles abstraites, impersonnelles, logiquement agencées auquel obéit le détenteur légal du pouvoir lorsqu'il ordonne et le membre du groupe auquel s'applique l'ordre légal. »* Ce cadre normatif s'applique non seulement aux gouvernés mais constitue un cadre particulier dans lequel s'intègre et obéit le pouvoir des gouvernants (Séparation des pouvoirs). L'existence d'une organisation administrative et l'existence d'un cadre légal rationnellement et strictement agencé constituent le critère central de ce type de domination. Toujours selon Weber, les bureaucraties (termes utilisés dans le sens de l'organisation particulière) modernes constituent une parfaite illustration de ce type de domination. Elles ont une « activité continue » et elles sont saisissables à travers une production, les actes pris conformément à un droit. À l'intérieur de ces bureaucraties, Weber démontre qu'il y a une division et une spécialisation des fonctions et il y a aussi une séparation entre ce qu'il appelle les « fonctions de

commandements » et les « fonctions de coercitions », c'est-à-dire, l'application stricte de la violence légitime sur un territoire donné. Par ailleurs, Max Weber démontre que contrairement au système traditionnel, dans le modèle de la domination légale-rationnelle, le titulaire de la charge ne peut s'approprier ses fonctions. Il est titulaire de la charge mais peut être révoqué, muté.

Les deux précédents modèles s'imposent en réalité soit par l'obéissance à un homme, soit par l'obéissance tacite à une coutume. Ce modèle s'impose selon Weber par « sa précision, sa permanence, sa discipline, son rigorisme et la confiance qu'il inspire ».

Pour Weber, ce qui distingue aussi ce modèle par rapport aux autres est sa prévisibilité. Ce qui signifie que le cadre légal qui s'applique aux individus, ainsi que celui qui s'applique aux gouvernants, ont été prédéterminés, et que préalablement à leurs mises en œuvre, le groupe a été consulté pour obtenir son consentement. Pour Weber, dans ce système, la structure bureaucratique n'est pas une fin en soi, son existence, sa permanence, sont subordonnées à la réalisation d'un objectif qui lui est extérieur (enseignement, santé, ...). Les modèles peuvent cohabiter.

Donc, l'objectif de Max Weber a été de construire un cadre méthodologique général suffisamment large pour permettre d'étudier les formes que prend le rapport au pouvoir mais aussi de rendre apparentes certaines structures qui concourent à l'exercice du pouvoir. Durkheim va s'attacher à une étude par le biais d'une technique précise, notre rapport à la société nous est dicté par la société elle-même. Max Weber, dit que la structure des rapports aux pouvoirs est déterminé peut être par notre rapport à la société mais aussi par les valeurs que nous portons.

## **CHAPITRE 3: PREDIRE OU COMPRENDRE ? LA FINALITE DE LA SCIENCE POLITIQUE**

### **III.1. L'apport de Karl Marx**

L'influence de la philosophie politique et de la sociologie de Karl Marx a été déterminante sur les sciences sociales. Il faut lire cette œuvre en rapport avec le contexte du moment, c'est-à-dire la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Mais, il faut lire cette œuvre en fonction de l'objectif politique et de l'acteur politique qu'a été Karl Marx. Il faut lire cette œuvre en rapport avec le contexte intellectuel de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et notamment à travers le double apport que va constituer pour l'œuvre de Karl Marx, la philosophie politique allemande et l'économie politique anglaise.

#### **III.1.1. La double influence de la philosophie**

Philosophie politique allemande et de l'économie politique anglaise : une double influence intellectuelle se trouve à la base de toute la réflexion de Karl Marx. À partir de la philosophie politique allemande et l'économie politique anglaise (Ricardo), Marx a voulu construire :

- Une méthode d'analyse
- Une critique du modèle économique du moment
- Un projet de transformation sociale

L'objectif n'est pas uniquement d'étudier, mais d'étudier pour agir.

**La méthode :** Le matérialisme dialectique. : La méthode de Karl Marx se veut une méthode scientifique à laquelle il donne le nom de « matérialisme historique » cette méthode est décrite dans le Tome 1 du *Capital*.

**Objectif de cette méthode :** Jeter les bases d'une science de l'histoire non pas dans le sens d'une succession des sociétés humaines mais dans le sens d'une succession des modes de production révolus et ceux à paraître. Pour Marx, le mode de production donne la forme sociale. C'est l'économie qui commande tout le reste. Il inverse la logique, en disant que si l'on ne participe pas au politique, ce n'est pas parce qu'on ne veut pas, c'est parce qu'on ne peut pas. Karl Marx exprime cette corrélation ainsi : « c'est le mode de production de la vie matérielle qui conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel. Autrement dit, Karl Marx estime que c'est le statut social qui commande le reste.

Si on regarde de près, le modèle d'analyse de Marx est particulier. Dans un premier temps, il va s'intéresser à la mise en valeur des lois de fonctionnement du mode de production dont il était le contemporain, c.-à-d le mode de production capitaliste. À partir de cette observation, il va établir un rapport entre mode de production et organisation sociale. Ainsi il pense que la classe ouvrière en émergence, les conditions politiques dans lesquelles elle baigne, ne sont en réalité que la conséquence du mode de production capitaliste.

En parallèle il essaie de démontrer que les systèmes politiques ne sont que la conséquence du rapport à l'économie. Avant lui, Tocqueville l'a démontré dans *La démocratie en Amérique*. Mais, par une sorte de régression logique, Marx essaie de déduire à partir de ce mode de production, la nature, le type des modes de productions qui précèdent le mode capitaliste (hypothèses). Son objectif aussi était d'essayer d'anticiper les modes de productions à venir.

Il est permis de se poser la question de savoir si l'œuvre de Karl Marx relève de la sociologie politique ou de la philosophie politique. A cette question, Raymond Aron pense que Karl Marx n'a pas été un sociologue mais il pense qu'il y a de la sociologie dans l'œuvre de Karl Marx. Il pense ceci sur trois plans:

- Il y a de l'**observation**
- Il y a la **volonté de l'établissement de lois explicatives de l'évolution du social**
- Il se donne pour objectif d'établir une **théorie générale**

**Observer comprendre et établir des lois.**

Toute l'œuvre de Marx se veut une révélation et une vérification des lois de l'évolution historique. Selon lui, au centre de tout processus historique il y a une combinaison spécifique des rapports de productions. Autrement dit, chaque modèle de domination politique n'est que la conséquence d'une structure sociale qui elle-même ne serait que la résultante d'un mode de production particulier. Cependant, il est vrai que les structures politiques, les modes de production seraient particuliers et spécifiques à chaque période. Mais l'ensemble de l'histoire humaine est traversée par une loi unique, celle d'une opposition qu'on trouve à toute les époques entre les détenteurs des moyens de production et ceux qui sont voués aux tâches d'exécutions. Karl Marx constate par ailleurs qu'il y a un accroissement continu des forces productives. Le progrès technique nécessaire à l'augmentation des profits des détenteurs des moyens de production a pour principale conséquence de rendre caduc les organisations institutionnelles et politiques. Ainsi, si l'ancien régime en France en tant que structure politique et sociale s'effondre

à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, c'est parce que l'évolution économique, sociale et industrielle, notamment la montée en puissance de la bourgeoisie, ne s'était pas accompagné d'une modernisation politique qui prenne en compte l'aspiration de la classe montante à une participation au pouvoir.

A partir de ces constats multiples Karl Marx tire deux lois fondamentales :

- Il existe une relation entre structure de la propriété, antagonisme de classe et structure politique qu'elle que soit la période historique.
- Ce n'est pas la structure institutionnelle qui commande l'économie mais c'est l'inverse. C'est-à-dire, c'est l'économie qui commande le politique

### **Le primat du tout social sur les pensées et les actions individuelles**

Avec Karl Marx, on entre dans l'ère des masses. Pour lui, l'acteur social n'est pas l'individu détaché de la société, ni l'individu comme composant élémentaire d'une société. L'acteur principal selon lui est la classe sociale. La classe, dans les écrits de Marx, est un acteur doué de volontés et de raisons rassemblées et soudées par les conditions de vies et de travail. Mais selon Marx, cette classe ne peut pas être un acteur agissant si elle ne dispose pas d'une conscience de sa propre force, de ses moyens.

Il lui faut donc une conscience de classe. Selon lui, l'absence de cette conscience collective explique par exemple l'absence de réaction pendant le coup d'Etat de 1851 qui rétablit l'empire. Ainsi, les paysans, classe la plus nombreuse en France, auraient pu s'opposer à ce coup d'Etat qui réinstaura l'Empire. Mais paradoxalement, les paysans ont apporté leur soutien à Napoléon, qui fort habilement, a rétabli le suffrage universel. Or selon Marx, les conditions économiques, la situation sociale et politique auraient dû pousser les paysans à se révolter. C'est en cela que la situation sociale et économique des individus peut-être soit un handicap, soit un incitatif à l'action politique.

### **Une explication scientifique de l'évolution de l'histoire**

La théorie de Marx est un « historicisme ». C'est-à-dire, une doctrine qui essaie d'expliquer l'évolution des sociétés humaines à partir de lois qu'on estime permanentes et qui commandent au réel. Selon lui, dans une première phase de l'histoire humaine, il y avait une forme de « communisme primitif ». Il y avait à cette époque, un droit d'usage et non pas de propriété. C'est à dire que la propriété des choses revenait au groupe. Le chef de la tribu pouvait accorder l'usage de la chose aux individus, mais ne pouvait accorder ou octroyer un droit de

propriété. À ce stade, la société civile et l'Etat étaient confondus. L'apparition de la propriété mobilière et immobilière va entraîner la différenciation entre l'Etat et la société civile, une différenciation entre la politique et

L'économie. Ainsi, on va voir apparaître à côté de l'ordre politique, un ordre économique. À partir de ce stade, l'Etat n'a plus de fonctions économiques. Il est plutôt une sorte d'instrument entre les mains de la classe dominante, celle qui possède les richesses et concentre la propriété du capital. Selon Marx, les philosophes ont présentés l'Etat comme le reflet et le garant de l'intérêt général, alors qu'en réalité, il n'est que l'instrument d'une minorité. D'où cette contradiction fondamentale et permanente. Ainsi, l'histoire ne serait qu'une succession de ces formes de domination et une succession des antagonismes de classe.

### **Le contexte économique et social de l'époque.**

La seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle est un moment particulier dans l'aire industrielle où cohabitent trois tendances:

- Passage d'un capitalisme familial à un passage à un capitalisme de grandes firmes.
- Accélération du progrès technique et notamment ce qu'on pourrait appeler le génie industriel: les moyens de production se mécanisent et augmentent la productivité horaire.

Prémisse d'une substitution de la machine au travail. La concentration capitaliste de la production s'accroît.

- Dégradation de la condition ouvrière avec une journée de travail qui durait parfois 14 ou 15h.

Marx a été l'observateur et l'analyste de cette époque. Il a voulu en être l'acteur. Car, face aux crises économiques à répétition, face à la détresse ouvrière, il propose la création d'une organisation du monde ouvrier. C'est ainsi qu'il sera le rédacteur des statuts de la première internationale. Il proposera d'ailleurs une théorie de l'action révolutionnaire (*Manifeste du parti communiste*). Il devient acteur de son époque, de sa période.

### **L'apport des travaux des économistes anglais à Karl Marx.**

Deux auteurs ont fournis à Karl Marx la base théorique de sa théorie économique: Robert Malthus 1766-1836 et David Ricardo 1772-1823

Dans un ouvrage, *Essai sur le principe de population*, R. Malthus s'est donné pour objectif de justifier le credo libéral et l'ordre économique dont il était le contemporain qui selon lui était fondé sur la propriété et sur l'inégalité sociale. Il note d'après ses observations, qu'il y a un décalage de plus en plus grand entre le rythme de progression de la population et le rythme de la production des denrées agricoles (effet de ciseaux). Selon lui, cet écart de plus en plus grand mènerait l'humanité à la famine. Il vante d'ailleurs les effets régulateurs des guerres et des épidémies. Il propose une limitation des naissances et une suppression des aides aux pauvres. [En 1897, un auteur français dit la même chose (Etienne Leroy Beaulieu, *L'Etat moderne et ses fonctions*).] Ce pessimisme et aussi l'usage de cette analyse pour justifier l'ordre libéral et l'ordre économique, va donner à Karl Marx un argument central: celui du caractère foncièrement injuste de l'ordre économique en cours. David Ricardo va permettre à Karl Marx de construire une nouvelle théorie économique: La notion de valeur travail, c'est-à-dire, la traduction de la production et du profit en unité de travail.

David Ricardo a été une fin observatrice de son époque, un peu sous le même angle que Malthus. Il montre, en se basant sur le cas de l'agriculture, que plus la population augmente dans un pays donné, plus on mettait en production des parcelles et des surfaces peut fertiles. Ce qui signifie que les coûts de mise en production augmentent mais corrélativement les profits baissent, ce qui amène les propriétaires terriens à diminuer la part laissée à ceux qui travaillent la terre et à augmenter leurs propres rentes.

Karl Marx, tire de tout ça, deux conclusions majeures:

- Le système capitaliste qu'il observe est fondé autour de la répartition du profit entre la rente et le travail. Dans un système où la progression du profit tend à culminer voire à baisser, la part du travail tend à baisser au minimum vital voire en dessous, ce qui accentue le caractère injuste, inéquitable du système. Ce qui a pour effet immédiat la paupérisation croissante de la classe ouvrière.
- A partir de cette analyse économique Karl Marx va tirer une conclusion politique: En effet, si la classe ouvrière est de plus en plus importante, si sa situation se dégrade ceci va pousser à une révolte généralisée qu'il convient d'encadrer (et non pas de susciter). Il va tirer une conclusion majeure lui permettant de fonder une « science de l'histoire ».

## **Une science de l'histoire**

Remarque : Chez Karl Marx, il n'y a pas une sociologie politique et encore moins une sociologie de l'Etat. Mais on trouve chez Marx, une analyse, une étude, une prédiction de ce que devait être un gouvernement, un Etat. Absence d'une sociologie de l'Etat chez Karl Marx. Il a fondé son analyse politique sur deux hypothèses de base:

- Absence de toute autonomie du politique par rapport à l'économique
- L'étude du politique ne doit pas être centrée sur l'Etat mais un système plus large

### **Hypothèse 1** : L'absence de l'autonomie du politique par rapport à l'économie

C'est la structure économique dans un pays donnée, à un moment donné particulier qui détermine la forme des institutions, la nature du pouvoir et sa distribution. Ainsi, dans les écrits de Karl Marx, l'Etat est peu étudié. Il pense que cet Etat n'est qu'un instrument qui traduit les intérêts de la classe dominante dans le cadre d'un rapport de production donné. Il pense que l'Etat à une position secondaire par rapport aux structures économiques dans la distribution du pouvoir dans une société donnée. Ainsi, la classe dominante, n'investit pas que les structures ou les rouages de l'Etat, mais l'ensemble des structures dans une société donnée.

### **Hypothèse 2**: Une analyse plus large du politique

Marx, postule à l'idée qu'il y a une sorte de confusion, d'osmose entre d'une part, la classe dominante (entendue sous l'angle économique) et les structures politiques et institutionnelles et ce quel que soit la période. Cette osmose ne concerne pas uniquement que l'Etat ou les structures institutionnelles. La domination s'exerce par d'autres institutions, par des structures latentes, peu visibles dans lesquelles, la classe dominante assure la perpétuation d'un système économique. Donc s'intéresser uniquement à l'Etat renseigne peu sur la distribution et l'exercice d'un pouvoir dans une société donnée. Ainsi, l'ensemble de la société, des structures et des institutions sociales, constituent objectivement des lieux d'exercice du pouvoir. L'Etat ne serait en quelque sorte qu'une institution secondaire même si vers la fin de sa vie Marx a essayé de construire une théorie de l'Etat qui est restée inachevée. Cette théorie devait être une critique de la théorie hégélienne de l'Etat. Pour Hegel, l'Etat est ce qui permet la symbiose entre l'individu, la société civile et la famille. Toujours pour Hegel, seul l'Etat est capable de réaliser une coexistence pacifique de ces trois niveaux. Karl Marx postule à l'inverse, car selon lui l'Etat ne saurait protéger sans priver l'individu d'une partie de sa liberté. Mais ce même Etat n'est en

réalité que le reflet d'un rapport de domination. Donc il ne saurait satisfaire aux exigences de cette coexistence pacifique entre l'individu, la famille et la société civile.

Cette contradiction fondamentale à l'intérieur de l'Etat fait que celui-ci s'achemine vers sa fin car dans une société où sera aboli le rapport de domination d'ordre économique alors « le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction des opérations de production. L'Etat n'est pas aboli, il s'éteint », *Le capital*.

Ce schéma d'analyse constitue une des faiblesses de l'analyse marxiste car on ne sait pas si Karl Marx pose des jalons d'une histoire à venir ou s'il pose les bases d'une idéologie, ce qui éloigne sa production, son raisonnement du postulat de construction d'une science car celle-ci ne peut faire l'économie d'une vérification des hypothèses de départ par l'expérience, par l'observation.

### **III.2. Comprendre: l'autre apport de Max Weber**

Max Weber n'a pas cherché à prendre en défaut ou en contrepied les analyses marxistes. Il suppose simplement que la sociologie, n'a pas à être conservatrice ou réformatrice. Elle ne sert pas à construire des projets politiques. Pour lui, l'objectif premier d'un sociologue est d'expliquer en excluant tout jugement de valeur. Ainsi dans son ouvrage, *Le savant et le politique*, Max Weber encadre strictement ce qui relève du métier du savant. Ce dernier décrit, interprète, il ne dicte pas et il ne prescrit pas. Cependant, Max Weber identifie deux obstacles devant ce qu'il appelle un projet d'une sociologie compréhensive du politique:

- Le rapport aux valeurs: non pas le rapport aux valeurs dont serait porteur le sociologue mais les valeurs dont serait porteur ceux qui agissent, les acteurs sociaux.
- La rationalité de l'action. C'est la somme des actions individuelles qui forment le tout.

#### **III.2. 1. Le problème du rapport aux valeurs**

Max Weber reste fidèle à la tradition positiviste. Il pensait que le sociologue, celui qui observe, doit avoir pour souci principal de taire ses inclinations personnelles, ses valeurs. Il doit

étudier les faits sociaux sans porter des jugements de valeur. En revanche, celui qui observe, le sociologue, doit s'intéresser, doit étudier, le rapport aux valeurs par différence, par comparaison. Le jugement de valeur est une opinion émise sur une attitude ou une situation en le « jugeant » en fonction de critères, éthiques, moraux ou normatifs. En revanche, le rapport aux valeurs relève, dans la phraséologie et dans le projet scientifique de Weber, d'une tout autre catégorie. Il signifie, l'étude des motivations et des significations que les individus assignent à leurs actes. Ainsi, le rapport entre la signification donnée par l'acteur à son acte et l'action elle-même constitue l'objet de la sociologie compréhensive. Comme dans le cadre de son projet construisant la méthode de l'idéal-type, Weber va établir deux règles pour cerner et analyser le rapport aux valeurs sous-jacentes aux actions des individus :

- La reconstitution de la situation objective dans laquelle s'est inscrite l'action. C'est à dire quel'on va décrire, reconstituer un tableau.
- Comparer le sens donné par un individu à une action et le sens latent que peut déceler le sociologue.
- La reconstitution de la séquence dans laquelle s'est inscrite l'action Cette première phase consiste en une reconstitution de la généalogie de l'évènement afin de voir sidans l'enchevêtrement des faits, il y avait des éléments fortuits ou intentionnels, déclencheurs.

Ainsi Max Weber donne un exemple: La révolte de Berlin de 1848. Il démontre que les évènements qui ont conduit à cette révolte ont été déclenché par deux coups de feu tirés accidentellement. Mais la situation politique, la situation de crise était telle que n'importe quel événement aurait eu pour effet de déclencher une révolte. L'intérêt de cet exemple est de faire une distinction entre ce qui est redevable aux valeurs et ce qui relève d'une origine accidentelle.

Comparer le sens donné par un individu à une action par un entretien par Ex et le sens latent que peut reconstituer le sociologue Le sociologue est un observateur qui doit, selon Weber, opérer ce qu'il appelle un détachement axiologique c'est à dire de taire ses préférences propres et ne pas laisser imprégner son travail par des considérations personnelles. En revanche, le sociologue se doit d'adopter une attitude compréhensive des valeurs dont seraient porteurs les individus.

Attitude compréhensive = le sociologue doit essayer de trouver la relation possible entre les valeurs de l'individu et les actions de celui-ci. Ainsi par exemple, le vote ou l'abstention

entant qu'action doit être relié à un rapport à l'action politique. Il faudra alors par un technique d'enquête essayer de cerner les motivations des individus et essayer de déduire de ces motivations leurs valeurs c'est à dire ce que les individus avancent comme cause explicative de leur comportement.

Les sciences sociales et de ce fait la science politique n'ont pas pour objectif de trancher la question des objectifs et des fins du politique (à quoi ça sert ?). En revanche, leur objectif est de rendre apparent par des méthodes et des techniques les enchaînements et relations entre valeurs, faits et structures. A l'inverse de Marx, Weber n'établit pas une hiérarchie entre les valeurs, il pense que c'est la confrontation entre les valeurs qui explique l'avènement des structures politiques, leur apparition ou leur disparition.

### **III.2. 2. Le problème de la rationalité de l'action**

Quand on parle d'une rationalité de l'action en science politique, on désigne un type d'action où il est possible d'identifier les objectifs, une fin et des moyens. La sociologie de Weber se veut une sociologie avec une compréhension de l'action sociale. Comme dans le cas des formes de domination, Max Weber va utiliser la méthode de l'idéal type. Selon lui, comprendre une action sociale c'est s'engager à introduire une rationalité, un ordre dans l'enchevêtrement des actions individuelles. Contrairement à la sociologie de Marx, Weber affirme qu'il n'existe pas de théorie générale. Il faut introduire une rationalité relative dans l'ordre chaotique des actions sociales tout en respectant le détachement vis-à-vis de l'objet c'est à dire faire de telle sorte que les analyses du sociologue ne soient pas entachées de jugements de valeur. A partir de là, Weber va mettre en évidence 4 types d'actions qui selon lui résument en partie les partis politiques. L'action traditionnelle, affective, rationnelle en valeur et l'action rationnelle en finalité:

1. L'action traditionnelle désigne un type de conduite machinale à travers laquelle l'individu se lie inconsciemment à des valeurs jugées évidentes. Ce type d'action n'est pas sans rappeler les rites et les actions coutumières qui prennent à l'intérieur de société ou de groupe où il y a une forte référence à des conduites acceptées en tant que telle. Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas de règle mais que celles-ci ne découlent pas d'un système de référence normé et rationnel. Elles peuvent avoir pour origine des croyances mystiques ou religieuses. Il en va ainsi par exemple de l'allégeance à un ordre traditionnel ou l'acceptation d'une structure traditionnelle du pouvoir. Toutes les actions individuelles

se réfèrent à un code de conduite accepté de façon inconditionnelle. Ce type d'action se retrouve dans les sociétés traditionnelles mais on les retrouve aussi dans certaines sociétés où le mode de domination est un mode légal rationnel. Il en va ainsi par exemple de la permanence de la référence à la religion dans un certain nombre de pays qui par ailleurs ont imposé un principe de séparation entre les Etats et l'Eglise. Les individus obéissent à un ordre politique mais motivent cette acceptation par un rapport à la religion. Ce type d'action imprègne surtout les sociétés où malgré l'existence d'un système légal rationnel le pouvoir des chefferies rationnelles reste reconnu et important. L'action traditionnelle peut être motivée par un ensemble d'interdit plus ou moins larges selon les sociétés. Certaines institutions qui relèvent de la tradition, de la coutume, guident les actions individuelles et expliquent jusqu'à un certain point le rapport au politique.

2. L'action affective est marquée par la prédominance de l'instinct et de l'émotion ; elle se situe à la frontière du comportement psychotique et du comportement rationnel. L'action affective peut expliquer assez facilement les attitudes politiques ou l'évolution d'un vote quand surviennent des événements qui bien que n'ayant pas une valeur politique en soi peuvent changer la perception d'un électeur.
3. L'action rationnelle en valeur elle est le fait d'individus s'inspirant de leur seule conviction personnelle et qui n'envisage pas les conséquences prévisibles de leurs actes. Contrairement à l'action affective, l'action rationnelle en valeur serait le fait d'individus isolés ou de groupes restreints. L'acteur s'intéresse au déroulement de son action et néglige les conséquences directes de son acte.
4. L'action rationnelle en finalité elle est le fait d'individus qui sont capables de définir des objectifs et d'évaluer les moyens les plus adéquates et nécessaires à la réalisation de ces objectifs. A titre d'exemple, l'action rationnelle en finalité est le propre de toute organisation politique dont l'objectif est de concourir pour le pouvoir ou de participer à un projet politique. Dans ce type d'action, les individus se donnent un plan en deux temps, d'abord, la définition des objectifs à atteindre (ex: s'emparer du pouvoir)

Ici entre en jeu des considérations idéologiques propres au groupement en question. La deuxième étape est celle de la définition des moyens pour parvenir à la réalisation de l'objectif. Ici prévaut un calcul entre fin et moyen. Les deux dernières actions (en valeur et en finalité) peuvent être envisagées sous l'angle d'un rapport aux valeurs. Dans l'action rationnelle en

valeur, l'acteur agit en fonction « d'une éthique » de conviction. En revanche, c'est « l'éthique de la responsabilité » qui fonde l'action rationnelle en finalité. L'éthique de conviction s'attache uniquement aux fins tandis que l'éthique de la responsabilité analyse le rapport entre les fins et les moyens.

Pour Weber, un acteur animé par une éthique de conviction serait vraisemblablement « un homme de principe animé par le sentiment d'obligation envers ce qu'il considère comme son devoir sans considération des conséquences que pourraient entraîner la réalisation de son idéal. C'est le cas du pacifiste purement doctrinal qui réclame à tout prix la paix sans tenir compte des conséquences ni du rapport de force. Il s'agit donc d'une morale inconditionnelle du tout ou rien ». En revanche, le partisan de l'éthique de responsabilité tient compte du possible, évalue les moyens les plus appropriés pour atteindre la fin. Il est conscient de l'impact du but qu'il poursuit et de sa responsabilité à l'égard d'autrui.

Pour conclure sur ce chapitre, autant chez Weber que chez Marx, le sociologue se donne comme objectif de construire des méthodes c'est à dire des grilles d'analyse permanentes censées mettre en exergue les lois latentes qui gouvernent le social et le politique. Cependant une différence fondamentale est à souligner entre Marx et Weber. Si le premier s'attache à construire une méthode générale, le second reste fidèle à ses convictions et à son objectif : celui de construire un cadre théorique, un tableau d'analyse pour réduire la complexité du réel même s'il pense qu'il n'existe pas et qu'il ne peut exister une théorie générale, en cela il reste fidèle aux enseignements de l'un de ses maîtres : Simmel.

### **3<sup>e</sup> PARTIE : ANALYSE DES MODES D'INSTITUTION DU SOCIAL**

#### **CHAPITRE 1: LA DOMINATION : LE POURQUOI DE LA CONTRAINTE**

##### **Qu'est-ce qui fait que les individus obéissent à un pouvoir politique ?**

Les analyses de Marx ont été centrées essentiellement sur la notion de domination. Le point de départ de l'analyse de Marx est l'hypothèse selon laquelle l'Etat n'est pas l'acteur d'une domination, il est surtout une sorte d'interface qui s'interpose entre une classe minoritaire qui

mobilise l'ensemble des piliers du pouvoir et une classe dominée exclue de l'exercice du pouvoir. Max Weber centre quant à lui son analyse sur le rôle de l'Etat dans la diffusion d'un sentiment de confiance dans une population qui va ainsi accepter plus facilement un ordre politique et une domination.

### **I.1. La notion de domination dans les courants marxistes**

Il faut rappeler l'idée que « toute domination politique n'est qu'une domination économique », n'est pas une idée uniquement marxiste car on la retrouve chez Hobbes, Machiavel ou Platon qui à divers époque nous ont montré l'adéquation entre domination politique et économique c'est à dire le pouvoir des plus riches (plutocratie). Il faut remettre en perspective que leur objectif était une recherche du meilleur gouvernement possible mais ce n'était pas celui de Marx. Ce dernier en donnant à la domination politique sa consistance économique et philosophique n'a pas approfondi la notion. En effet, au cours du premiers tiers du XXe siècle, l'analyse marxiste ne permettait plus d'expliquer le pourquoi de la pérennité des systèmes économiques et des systèmes de pouvoir « capitaliste ». Dès lors, la notion de contrainte devait être réécrite, reconstruite.

#### **I.1.1. La contrainte manifeste**

« Le système de domination actuel va s'effondrer car la domination exercée par les individus va atteindre un niveau insupportable économiquement. » mais quand ? Marx et Engels ont situé la contrainte qui pèse sur les classes laborieuses dans l'ordre économique. Pour lui, l'Etat n'est qu'un instrument entre les mains de la classe dominante. Il ne situe pas les outils de la contrainte dans une institution particulière qui constitue l'instrument de la domination. Ceci explique aussi pourquoi Marx n'a pas mis en évidence une théorie de l'Etat, ce n'est que vers la fin de sa vie qu'il va poser les prémisses d'une théorie de l'Etat. Ce projet théorique sera achevé par Engels. Cette théorie s'articule autour de la notion de violence institutionnelle exercée par la classe dominante. Jusqu'à Marx, les analyses du rôle de l'Etat séparait la description de sa structure institutionnelle des moyens d'actions institutionnels. On sépare aussi de l'exercice réel du pouvoir. L'exercice de Marx et Engels était une césure de ces formes d'analyses car leur objectif était de jeter de passerelles entre ces trois éléments que sont la structure, les institutions et les moyens d'action. Ce projet n'a pas été achevé, il va être repris par Lénine qui va fixer le cadre général.

En quoi consiste le cadre conceptuel que construit Lénine.

### **I.1.2. Le cadre conceptuel**

Lénine va essayer de continuer le projet de Marx en essayant de construire une théorie de l'état autour de trois axes : l'origine, la nature et les moyens.

1. L'origine est une question récurrente de la philosophie politique et la philosophie du droit. Engels s'est efforcé d'apporter une contribution dans son ouvrage « l'origine de l'Etat, de la famille et de la propriété ». Selon lui, l'Etat n'a pas toujours existé, son apparition est liée à la division progressive du travail et à l'appropriation privative des moyens de production. Selon Engels, l'Etat est dès sa naissance un outil garantissant la continuité de l'hégémonie de la classe dominante. Lénine va aller plus loin car il pense que la classe dominante n'est pas unifiée, il s'agit de segments pouvant avoir des intérêts différents. A ce titre, l'Etat a pour fonction essentielle la pacification des rapports entre groupes dominants. Qu'il s'agisse de Marx, Engels ou Lénine, la naissance de l'Etat à engendrer la naissance de la propriété privée.
2. La nature de l'Etat, nous avons un apport substantiel de Lénine car pour lui l'Etat a une double nature. Une nature instrumentale et coercitive.
  - ✓ Instrumentale = Pour l'ensemble du courant Marxiste, l'Etat n'a aucune autonomie par rapport aux classes dominantes. Ceci se remarque à l'occasion de la mobilisation de la force publique dont l'objectif est d'arbitrer les conflits d'intérêt entre les masses laborieuses et les classes dominantes.
  - ✓ La nature coercitive = Lénine définit l'Etat comme un détachement d'hommes armés chargés de contenir la classe laborieuse.
3. Les moyens de l'Etat sont de trois ordres : les moyens de pression physique, la bureaucratie et l'idéologie.
  - ✓ Les moyens de pression physique s'agissent surtout de l'armée et la police. Ces institutions ont pour objectif de maintenir les choses en état.
  - ✓ La bureaucratie, il s'agit à la fois d'un processus et d'un moyen. Le processus consiste en ce que la bureaucratie illustre le long processus d'évolution capitaliste. Ce dernier a exigé la création de structures de plus en plus nombreuses dont l'objectif est de

mieux contrôler la société et de perpétuer une domination. La bureaucratie apparaît alors comme une structure centralisée, hiérarchisée et ritualisée.

- ✓ L'idéologie = pour Lénine l'idéologie est sans conteste le moyen le plus achevé des instruments d'actions de l'Etat capitaliste. Chaque classe dominante à chaque période de l'histoire humaine a contribué directement à la production des idéologies ou « à la production des illusions qui structurent les consciences collectives » selon Marx. Ainsi, « la religion est l'opium du peuple et l'expression de la misère. ». pour lui la séparation du pouvoir ou les élections ne sont que des illusions. Ces illusions permettent de perpétuer l'ordre politique.

### **I.1.3. L'application pratique**

Chez Marx et plus encore chez Lénine, la théorie ne sert pas seulement à comprendre un ordre social. La théorie sert à transformer les consciences, il s'agit aussi d'un ressort de l'action « les idées deviennent des forces matérielles ». Par ailleurs, ils se sont donné pour objectif de construire un modèle de transformation des sociétés. Marx a été l'observateur de l'échec de la Commune de

Paris et en a tiré un ensemble d'enseignement et construit donc un modèle révolutionnaire. Ainsi, en observant cette expérience, Marx a cru voir dans le caractère hétérogène des rangs des insurgés la source de l'échec. En même temps, Marx remarque que les insurgés n'avaient pas de plan de prise du pouvoir, ils avaient une tactique de terrain mais n'avaient pas assez clarifié leur projet révolutionnaire. L'absence de ce projet a lourdement handicapé cette expérience. Tirant des enseignements de cette expérience, Marx et plus tard Lénine va mettre sur pied une théorie de la guerre révolutionnaire sur trois étapes. D'abord, la prise violente du pouvoir, ensuite, l'instauration d'une dictature du prolétariat et enfin le dépérissement de l'Etat et l'instauration de la société communiste. L'objectif premier était de produire un modèle révolutionnaire universel. Au centre de ce modèle, on trouve un préalable, celui de la construction d'une conscience de classe chez les ouvriers non pas car c'était la classe la plus nombreuse mais car cette classe a en commun une identité faite de déracinement et de mauvaises conditions de vie, c'est ce qui explique pourquoi Marx et Engels n'accordaient qu'un intérêt marginal à la paysannerie.

Le décalage croissant entre la prédiction de la fin du capitalisme et sa réalité telle qu'elle émerge au début du XX<sup>ème</sup> siècle, explique les tentatives de certains penseurs pour ajuster la

théorie aux nouvelles données du capitalisme moderne. Est-ce que notre explication n'est-elle pas fautive et comment rectifier le tir ?

Dès lors, la notion de contrainte va devenir le paradigme, la notion centrale permettant de renouveler, de réécrire non seulement l'histoire du capitalisme mais fournir une explication de la perpétuation du système.

Deux penseurs vont renouveler le legs marxiste: Antonio Gramsci (1891/1937) et Louis Althusser (1918 – 1990). Ils se rencontrent sur deux points: nécessité d'expliquer le capitalisme par la notion de contrainte et l'hégémonie. Mais ils se séparent sur un point, puisque Althusser pense que l'Etat capitaliste se distingue par la construction d'un appareil idéologique.

### **Le concept d'Hégémonie**

A. Gramsci est parti d'une analyse, d'un bilan. Il a été un des premiers à affirmer que le modèle soviétique n'était pas exportable et que la théorie marxiste ne permettait pas la construction d'un cadre d'action politique sans recours à la violence. C'est aussi un des premiers à vouloir rompre avec la conception violente du changement. C'est le premier qui exprime la nécessité de construire un Etat interventionniste.

Cependant, analysant l'échec de la révolution en Allemagne après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale ainsi que l'échec en Hongrie, ces deux échecs vont convaincre qu'il faut reconstruire la théorie marxiste autour de 3 points:

- Il propose la réhabilitation du politique. Gramsci part d'un constat, d'une critique de la théorie marxiste: il pense que celle-ci confond évolution économique et évolution sociale. Il pense qu'il n'y a pas obligatoirement de correspondance entre évolution économique et évolution sociale. Un régime économique, un système économique peut commander, influencer les structures politiques mais ce n'est pas obligatoirement de façon directe et totale. Il démontre qu'il y a possibilité que les structures politiques évoluent vers plus de justice et plus de démocratie sans pour autant qu'il y ait une transformation économique. Donc, selon Gramsci, le politique peut avoir une certaine autonomie par rapport à l'ordre économique.
- La réhabilitation de l'Etat. C'est l'apport le plus substantiel, le plus fort d'A. Gramsci. Pour lui l'Etat n'est ni l'abstraction libérale, ni l'entité instrumentalisée par l'ordre économique tel que le marxisme orthodoxe essaie de le démontrer. Gramsci démontre que l'Etat au-delà de sa structure est un outil de domination: C'est-à-dire un moyen mis en place, construit pour amener les individus à respecter des règles de comportement. L'Etat est aussi selon lui

un outil d'hégémonie, c'est-à-dire, un ensemble de structures dont l'objectif est la réalisation d'une société ainsi que le maintien de sa cohésion. Observant le cas des Etats dont il était le contemporain, Gramsci pense que cette hégémonie ne s'exerce pas obligatoirement par la force. Il démontre que la force de l'Etat capitaliste se situe selon lui dans sa capacité de conviction et de mobilisation des masses, notamment dans le cadre d'une participation au débat politique.

- La réhabilitation de l'idéologie. Si l'Etat est à la fois moyen d'exercice de la coercition et moyen de la cohésion sociale. S'il est fondé à la fois sur la peur et sur la conviction, cette ambivalence n'est pas sans influence sur son organisation. Pour Gramsci, cette ambivalence se reflète dans les moyens et dans les institutions.

On aura ainsi, d'un côté les moyens de la domination ce que Gramsci appelle « la société politique » Armée, police, bureaucratie. D'autre part les moyens de la persuasion, ce que Gramsci appelle « la société civile » Parlements, syndicats, partis politiques et l'ensemble du tissu associatif.

Ces deux ordres ne peuvent exister en l'absence d'une idéologie. Celle-ci exalte un certain ordre et promet en même temps un type de société, mobilise les individus autour d'un idéal, autour d'images et construit une mémoire collective. C'est ce cadre qui oriente significativement le comportement politique des personnes, des individus. Gramsci remarque qu'à un très haut niveau du développement du capitalisme, correspond une société civile très dense où l'Etat crée et organise un ensemble de structures chargées de régler les conflits qui surgissent entre les groupes, les individus et les intérêts.

Cette triple réhabilitation, amène Gramsci à poser la question de la stratégie de conquête du pouvoir et du changement du système. Dans le marxisme orthodoxe, ce changement ne peut être que violent. Or, Gramsci remarque que ces transformations tardent à venir dans des pays qui auraient dû basculer. Il en tire la conclusion selon laquelle, si dans la société civile se situent les leviers de persuasions nécessaires aux changements de mentalité, il faut alors investir, infiltrer les lieux où se reproduit l'idéologie, c'est à dire la presse, la radio, les lieux d'enseignements. Cette tactique est à l'opposé de ce que prônait le marxisme orthodoxe C'est-à-dire le coup de force et la prise de pouvoir par une minorité.

### **Le concept d'appareil idéologique d'Etat**

Si Gramsci s'est donné pour objectif l'explication des difficultés de l'avènement de la révolution (sens marxiste), Althusser, quant à lui, s'est posé la question de la rénovation du socialisme dans l'après 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. L'objectif d'Althusser est bien particulier. Il réfléchit sur le cas des partis communistes en Europe occidentale en se posant la question de leur devenir et surtout, il a essayé de réfléchir sur leur difficulté et sur la perte de sens de leur idéologie. Althusser est dans un contexte d'une société apaisée, où les individus voient leurs niveaux de vie augmenter.

Il se pose la question de l'idéologie des partis communistes, de leur difficulté, face à une perte de sens.

Le point de départ est le même que celui de Gramsci, il va essayer de relire l'œuvre de Marx, essayer de remédier à ses faiblesses pour fournir une réponse à la perte de sens idéologique. Comme Gramsci, il va réfléchir sur l'Etat. Mais contrairement à Gramsci, Althusser ne rompt pas avec l'idée selon laquelle l'Etat serait l'instrument entre les mains de la classe dominante. Il concède que cet Etat dispose d'une relative autonomie par rapport au système économique. Il démontre par ailleurs, que cette autonomie est de plus en plus grande, de plus en plus large, à mesure que le développement économique s'accélère.

Il va prendre appui sur les concepts de domination et d'hégémonie développés par Gramsci. Gramsci démontre que l'Etat capitaliste moderne fonctionne à l'adhésion mais aussi à la coercition. Althusser modère cette ambivalence. Il démontre que l'Etat moderne fonctionne plus à l'idéologie qu'à la violence, il fonctionne plus à l'adhésion qu'à la coercition. Contrairement à Gramsci, Althusser pense que l'Etat moderne exerce son hégémonie dans des lieux où se construit la conscience politique, c'est-à-dire l'école et tous les autres lieux de reproduction du système. Cette idée de localiser dans l'école les mécanismes de reproduction de la société va être développée, analysée, développée avec précision par Pierre Bourdieu à travers une notion qu'il appelle la contrainte intériorisée.

### **La contrainte intériorisée: l'apport de Pierre Bourdieu.**

Pierre Bourdieu reconnaît à Gramsci et Althusser la primauté dans la découverte de la fonction de coercition et la fonction d'hégémonie. Il pense cependant que ces fonctions ne sont pas figées, elles évoluent. Il pense que les fonctions de domination, de contrainte, dans les

systèmes politiques dont il était le contemporain sont plus diffuses, plus indirectes, très rarement physiques. Il pense que la structure sociale pousse les individus à intérioriser la contrainte.

- Structuration de l'espace social propice à la contrainte intériorisée P. Bourdieu pense que l'espace social est traversé par un clivage fondamental. Il y'a les dominés d'un côté et les dominants de l'autre. Ces deux catégories ne sont pas homogènes. Dans les deux camps il y a des clivages et une hiérarchie. L'ensemble du champ social: éducation, culture, religion- est marqué par ce clivage dominants/dominés. L'espace social est marqué par une circulation de flux que P. Bourdieu appelle des « capitaux ». Il peut s'agir de symboles, de titres universitaires ou culturels, de titres politiques. L'accès à ces symboles est foncièrement inégalitaire et il reproduit le schéma binaire dominant/dominés. Chaque champ particulier est investi par une classe dominante spécifique qui s'approprie le champ en question et produit des valeurs et qui va adapter ce champ à sa stratégie propre. L'accès à un certain nombre de domaines est structuré selon une logique de dominés dominants.
- Les mécanismes de la violence symbolique La recherche sur les mécanismes de la violence symbolique est sans doute la principale innovation de la sociologie de P. Bourdieu. Il pense que cette domination n'est pas uniquement physique ou économique, elle s'exerce de façon complexe. Il s'agit d'une violence symbolique qu'on peut saisir, visualiser à travers un certain nombre de comportements. P. Bourdieu démontre que les fractions dominantes s'efforcent d'imposer soit au niveau de la société globale, soit au niveau de chaque champ particulier les normes et les conduites qui seront tenues pour légitime par les autres agents sociaux et qui façonnent significativement le comportement et la conduite des autres agents sociaux.

Exemple : Dans le monde de la culture, les classes dominantes iront particulièrement à l'opéra. Pour les classes dominées cela deviendrait des standards. C'est ainsi que le système se reproduit.

Cette prétention à la légitimité des croyances et des pratiques s'exerce dans tous les champs de la vie sociale. Non seulement dans le cadre de l'activité politique mais aussi des comportements plus communs comme les modes vestimentaires, les goûts culinaires ou les loisirs. La course derrière ce type de symbole est la trame d'une forme de domination et d'acceptation des normes des dominants.

D'autre part, il s'agit d'une violence socialement acceptée car le fait d'adhérer à des pratiques prédéfinies par d'autres ne laisse pas l'impression de subir une contrainte. Cette violence est « naturalisée » car les croyances et les conduites sont perçues comme légitimes. Il s'agit ensuite d'une violence intériorisée dans la mesure où chaque agent social en raison de sa position participe à son insu à des pratiques qui ressortent en fait de la contrainte. Pour P. Bourdieu, ces pratiques individuelles sont réglées selon des principes qui pour l'essentiel échappent à l'entendement particulier des individus. Ces pratiques restent en dehors de la sphère d'intervention des institutions. L'ensemble de ces pratiques ressortent directement de ce que P. Bourdieu appelait les « habitus », c'est à dire, « un ensemble de dispositions intériorisées, une matrice structurée de perception et d'attitude que tout individu possède et qui se modèle en fonction de l'appartenance à un espace social particulier. L'habitus oriente l'individu dans l'espace social, règle ses choix, ses goûts, ses attitudes jusqu'à ses opinions politiques ».

Selon P. Bourdieu, les classes sociales se rangeraient dans des catégories particulières. Leurs habitus particuliers les amènent à développer des stratégies inconscientes soit de retrait, soit de mimétisme soit de résignation.

- Stratégies de retrait: les classes dominées éprouvent généralement un sentiment d'indignité à l'égard des produits définis comme légitimes. C'est ainsi que P. Bourdieu explique l'abstention politique qui est selon lui symptomatique d'une intériorisation des compétences.
- Stratégies de mimétisme: les classes populaires se contentent souvent d'imiter les habitus des classes supérieures ou de se donner des habitus comparables. **Ex:** La notion de vacances et la concomitance des périodes et des lieux.
- Stratégies de résignation: les classes populaires seraient plus promptes à se résigner à leurs statuts à leurs sorts. Il s'agit là d'une « position d'aliénation absolue » qui ne se retrouve pas dans les franges intermédiaires de la société mais dans les classes populaires.

## **CHAP II: LA PARTICIPATION POLITIQUE**

### **II.1. Quelle est l'influence de la culture politique sur les attitudes politiques ?**

Ici on aborde le thème de « participation politique » = ensemble des activités permettant aux citoyens d'entrer en relation avec le monde politique et de l'influencer. La participation

politique concerne tous les citoyens, et est indispensable dans la démocratie représentative. Certaines théories « minimalistes » jugent que cette participation se cantonne souvent (et doit se cantonner) au simple vote. Mais ces théories sont remises en cause par des théories « maximalistes » qui défendent une vision élargie de la participation politique : ne se limite pas au vote, inclut toute forme de participation active des citoyens : participation « conventionnelle » (électorale et partisane) + « non conventionnelle » ou protestataire.

On va alors s'intéresser dans ce chapitre aux attitudes et comportement politiques : attitudes politiques = ens de valeurs, croyances acquises au cours de sa socialisation qui orientent ses opinions et comportements politique.

Comportements politiques = actes par lesquels les citoyens participent à la vie politique, conventionnels (voter, militer, adhérer à un parti, aller à des débats...) ou non (manifeste, signer une pétition, sit-in...), voire illégaux (violence..)

### **II.1.1. La démocratie nécessite-t-elle une culture politique particulière ?**

#### **Qu'est-ce que la culture politique?**

Les attitudes et comportements politiques sont alors liés à la « culture politique » = système de normes et valeurs (= ens de normes et valeurs qui dominant dans une société, et forment un tout relativement cohérent, avec des liens d'interdépendance) qui structurent les attitudes et les comportements politiques des membres d'une collectivité et orientent leur rapport au pouvoir.

La culture politique désigne les façons de penser (valeurs) et d'agir (normes) en politique. Elle permet de se positionner sur l'axe politique en fonction des thématiques concernées.

Les façons de penser renvoient

- aux valeurs (idéaux qui permettent de juger bien/mal, juste/injuste) = ex dans l'actualité : mariage homosexuel
- croyances et la confiance dans le système politique (l'attachement ou non à la démocratie, aux institutions, au travail des politiciens, etc.)
- aux connaissances politiques (les différentes positions, les différentes idéologies, les références, l'histoire politique).
- à des pratiques ou des comportements politiques (inscription les listes électorales, vote ou non, action collective, engagement parti politique ou associatif, etc.).

### **II.1.2. The civic culture : la thèse d'Almond et Verba**

Culture civique : l'ensemble des valeurs, normes, droits et devoirs qui, en démocratie, encadrent les comportements du citoyen

L'étude de référence est celle de Gabriel Almond et Sidney Verba, (*The Civic Culture : political attitudes and democracy in five nations*, 1963 ). Il s'agit d'une enquête par sondage, menée entre 1958 et 1962 simultanément dans cinq pays différents (États-Unis, Royaume Uni, Mexique, RFA, Italie) et qui a pour ambition d'identifier les fondements culturels de la démocratie. Ils cherchent à comprendre pourquoi le système démocratique a mieux résisté au cours du XXe siècle dans certains pays (États-Unis, Royaume Uni) que dans d'autres (Allemagne, Italie). L'étude a été revue et réactualisée par les auteurs en 1980 (*The Civic Culture Revisited : an analytic study*, 1980 ). Les questions qu'ils se posent sont les suivantes : quels types de comportements et d'attitudes politiques sont nécessaires pour que la démocratie fonctionne ? Quel type de « culture civique » la démocratie appelle-t-elle ?

Les auteurs y distinguent trois grands types de culture politique : la culture paroissiale, la culture de sujétion, la culture de participation.

- La culture paroissiale (≈ esprit de clocher) est celle d'individus peu sensibles au système politique global, à l'ensemble national. Ce trait marque souvent de nouveaux États qui rassemblent des collectivités hétérogènes. La culture politique est alors fragmentée en sous-cultures que l'on trouve aussi dans des nations anciennement constituées (ex. : Bretagne, Corse, Alsace, Pays Basque...) ; mais l'horizon politique des individus ne se limite pas seulement à ce cadre local.
- La culture de sujétion implique une connaissance du système politique global associé à des attitudes de passivité à son égard le système politique est ressenti comme extérieur et supérieur, source de bienfaits (prestations, services...) et de risques (sanctions, répressions...). (culture très présente en Allemagne selon eux, ainsi qu'en Italie, où elle est associée à la culture paroissiale)
- La culture de participation implique non seulement une certaine connaissance et adhésion au système politique mais de surcroît des attitudes d'engagement dans le fonctionnement de ce système, par la participation politique (élections, manifestations,

pétitions, etc.). (culture très présente au Etats-Unis, ainsi qu'en Grande-Bretagne, où elle est associée à des traditions paroissiales « nuancée par la déférence à la Couronne »)

Les auteurs développent alors l'idée qu'il existerait idéalement un « culture civique » : la culture « idéale » favorable au maintien de la démocratie. Cette culture civique, disent-ils, en s'inspirant de la situation anglaise (exemple de régime démocratique ancien et stable), est une association harmonieuse des trois types de culture politique, mais repose avant tout sur la « participation »

#### **II.1.4. Principales critiques de cette étude**

1. valorise implicitement une certaine culture (adhésion et participation au système) et dévalorise symétriquement les cultures polarisées autour d'idéologies fortes alors que de tels antagonismes politiques peuvent être sources de progrès...
2. rejoint et perpétue des stéréotypes nationaux (la discipline des Allemands, l'insouciance des Italiens, la défiance des Anglais à l'égard de l'État...) qui présentent toujours le même caractère réducteur au regard des comportements individuels et de la diversité interne des cultures nationales.
3. se focalise sur le cadre national négligeant ainsi d'étudier les cultures formées sur des bases sociales ou socio-professionnelles (ex. : la culture ouvrière, la culture des élites, etc.).
4. repose sur une méthodologie de sondages qui accorde une grande importance aux opinions exprimées alors qu'elles ne révèlent pas nécessairement ce que sont les comportements en situation (ex. : on peut valoriser l'engagement politique sans s'engager...). De plus l'échantillon ne paraît pas représentatif (ex : peu de noirs interrogés aux EU)

## **II. 2. Comment s'opère la socialisation politique ?**

La culture politique se transmet au travers du processus de socialisation politique. Socialisation politique : processus au cours duquel l'individu intériorise, tout au long de sa vie, la culture politique de sa société ou de son groupe, lui permettant de se construire une identité, de se situer (axe gauche-droite) et d'agir dans l'espace politique. La socialisation politique est à l'origine des « attitudes politiques », qui elles-mêmes structurent les « comportements politiques »

### **II.2.1 Importance de la socialisation primaire et familiale**

La socialisation primaire, qui s'effectue pendant l'enfance (principalement dans le cadre de la famille, mais aussi de l'école, du groupe de pairs ou des médias) joue un rôle primordial. Il existe ainsi un lien fort entre les préférences politiques des parents et celle des adolescents, les situations de vraies ruptures politiques restant marginales. Par leur proximité quotidienne, par l'intermédiaire des échanges affectifs et des discussions plus fréquentes, les mères participent plus activement que les pères à la socialisation politique de leurs enfants. La famille fournit les premiers repères ou les premières absences de repères et, par là même, joue un rôle décisif sur la formation des choix ultérieurs, tandis que l'école (enseignants, savoirs transmis ou groupe de pairs) joue un rôle bien moindre.

#### **Le rôle de la famille**

La famille reste un vecteur efficace dans la transmission des choix idéologiques et un creuset indéniable de l'identité politique des individus. Les convictions politiques et religieuses se transmettent de façon toujours meilleure que bien d'autres valeurs. Et cette transmission se fait d'autant mieux lorsque les choix des parents sont visibles et homogènes (Percheron, 1993). Les mères jouent un rôle prépondérant. Bien que la politique reste associée au registre masculin en termes de représentations, ces dernières transmettent davantage leurs opinions et leurs choix que les pères.

Chaque famille n'a pas nécessairement les mêmes capacités à organiser une transmission, et la socialisation politique peut emprunter des chemins de traverse. Celle-ci peut se construire dans des logiques d'opposition et de réaction, ou encore au travers de références non explicitement politiques. Mais la famille fournit les premiers repères ou les premières absences de repères et, par là même, joue un rôle décisif sur la formation des choix ultérieurs. Quatre Français sur dix (41%) s'inscrivent dans la continuité des choix de droite ou de gauche de leurs parents. Si l'on ajoute ceux qui reconnaissent une filiation apolitique, et refusent donc comme leurs parents de se classer entre la gauche et la droite, ce sont alors les deux tiers des Français (65%) qui se présentent comme des héritiers politiques. Les cas de vraies ruptures restent marginaux. Seuls 8% des Français ont changé de camp politique par rapport à leurs deux parents,

passant à gauche alors qu'ils ont deux parents à droite (le cas le plus fréquent), ou passant à droite alors que leurs deux parents sont positionnés à gauche (Muxel, 2008).

### **Le rôle de l'école**

Bien que l'école occupe une place éducative à part entière et que le temps scolaire soit indéniablement important, son rôle dans la socialisation politique est plus difficile à isoler. L'influence des enseignants n'apparaît guère probante. Quant à l'impact des savoirs enseignés et de leur culture scolaire proprement dite, véhiculé notamment par l'instruction civique, les conclusions des quelques travaux réalisés sont souvent divergentes (Maurer, 2000). Certains travaux menés en sociologie de l'éducation ont montré l'importance des inégalités sociales et leurs effets sur les inégalités en matière de compétences et de capacités, mais sans que cela soit directement articulé au champ politique (...). Vincent Tournier a montré l'effet du choix de l'établissement scolaire sur les préférences politiques des lycéens et souligné par là même l'importance du groupe de pairs. L'école au travers d'échanges qui s'y jouent et des argumentaires politiques qui s'y développent, vient renforcer ou au contraire contredire la socialisation familiale. Mais elle n'a pas un impact sur la socialisation politique à elle seule (Tournier, 1997). Ce qui est impulsé dans l'expérience familiale reste prépondérant (...)

### **II.2.2. Socialisation secondaire : les autres agents de socialisation et le contexte politique**

Cependant, le processus de socialisation est au final le fait d'une pluralité d'instances : famille, pairs, médias, religion, école, etc. Cette pluralité n'implique ainsi aucun déterminisme politique dès lors que chacun d'entre nous peut être exposé à des principes de socialisation potentiellement contradictoires. Il faut à cet égard être particulièrement attentif aux processus à l'œuvre lors des socialisations secondaires, qui se prolonge tout au long de l'existence. Les socialisations secondaires sont le résultat :

- de la trajectoire sociale qui peut être par exemple ascendante ou déclinante,
- de l'appartenance à divers milieux (conjugal, familiaux, professionnels, amicaux, culturels, communautaires, confessionnels, associatifs, syndicaux, de voisinage...) et des positions occupées dans espace social

- et des divisions du travail notamment entre les sexes les générations les catégories sociales Ces divers effets de socialisation peuvent être convergents ou contradictoires. La mobilité sociale ascendante ou descendante est par exemple source de contradiction entre les socialisations primaires et secondaires et on peut alors interroger sur la portée respective de l'une et de l'autre pour expliquer les attitudes politiques Certains politologues s'interrogent sur le rôle des médias : impact des campagnes électorales, mais aussi plus largement impact du traitement médiatique des informations politiques ou non...+ formes des débats, des sujets (peu de temps de parole, accent mis sur les faits divers, scandales, le sensationnel au détriment de la réflexion) Importance également d'événements particulier qui peuvent marquer une génération : guerre Mai 1968, 21 avril 2002, attentats Charlie Hebdo + Paris, ...peuvent accélérer la socialisation politique, en particulier des jeunes générations.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A Lijphart, *Patterns of Government: Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, 2nd edn, Yale University Press, 2012.
- Blastland, Michael and Andrew Dilnot. 2007. *The Tiger That Isn't: Seeing through a world of numbers*. Profile Books.
- BRAUD Ph., *La démocratie politique*, Paris, Seuil, 2003
- BRAUD Ph., *Penser l'Etat*, Paris, Seuil, 2004
- C. STOKER, *Why politics matter*, Palgrave, Macmillan, 2006.
- Georges BURDEAU, *Traité de science politique*, tomes 1, 2 et 3, LGD], 1980, J.981, 1982.
- David MARSH, Gerry STOKER, eds., *Theory and Methods in Political Science*, Palgrave Macmillan, 2002.
- Emile BOUTMY, *Etudes politiques*, Armand Colin, 1907.
- G. Tsebelis, *Veto Players: How Political Institutions Work*, Princeton University Press,
- Gabriel A. ALIYOND, *A Discipline Divided. Schools and Sects in Political Science, 1997*.
- Halperin, Sandra and Oliver Heath. 2012. *Political Research: Methods and Practical Skills*. New York: Oxford University Press.
- Hannah ARENDT, *Qu'est-ce que la politique*], Seuil, 2001.'
- Hermet G. et alii, *Dictionnaire de Science politique*, Paris, Colin, 2000
- Ian HACKING, *The Social Construction of What ?*, Harvard University Press. 1999.
- Janet B. JOHNSON and H.T. REYNOLDS, *Political Science Research Methods*, CQ press, 2005.
- Jean Baudouin, *Introduction à la Science politique*, Paris, Dalloz,
- Jean BAUDOIN, *Introduction à la sociologie politique*, Seuil, 1998.
- Jean-Marie DONEGANI, Marc SADOIN, *Qu'est-ce que la politique ?*, Coll. Folio, Gallimard, 2007.
- Julien FREUND, *L'essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004.

*Introduction à la science politique*

- King, Gary. Robert O. Keohane, and Sidney Verba. 1994. *Designing Social Inquiry: Scientific Inference in Qualitative Research*. Princeton University Press.
- Marc ABELES, Henri-Pierre JEUDY, dir., *Anthropologie du politique*, Annand Colin, 1997.
- Marsh, David and Gerry Stoker. 1995. *Theory and Methods in Political Science* Palgrave Macmillan.
- Mény Y., « Le cumul des mandats ou l'impossible séparation des pouvoirs », *Revue Pouvoirs*, n°64, 1993
- Michel VOVELLE, *La découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française*, La Découverte, 1993.
- Moses, Jonathon and Torbjørn Knutsen. 2007. *Ways of Knowing: Competing Methodologies in Social and Political Research: Competing Methodologies and Methods in Social and Political Research*, Palgrave Macmillan. 2002.
- Peter TERGEF, Thomas LUCKMANN, *The Social Construction of Reality*, Double day, 1966.
- Pierre CLASTRES, *La société contre l'Etat*, Minuit, 1974.
- Pierre FAVRE, *Naissances de la science politique en France: 1870-1914*, Fayard, 1981).
- PLATON, *La République*, Flammarion, 2002.
- Marcel PRELOT, *Sociologie politique*, Dalloz, 1973.
- Robert DAHL, *Modern Political Analysis*, Prentice Hall International, 1991~
- Emile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 2007 (1<sup>er</sup> édition: 1937).
- W Clark, M Golder and S Nadenichek Golder, *Foundations of Comparative Politics*, Sage, 2019.